

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE — RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol I

QUEBEC, SAMEDI, 8 JUILLET 1876

No. 7

QUÉBEC, 8 JUILLET 1876.

Ce qu'est le "Reveil."

Pas d'ambiguïté, pas d'équivoque. Il ne faut pas qu'on se méprenne sur le caractère et sur la mission de notre journal. Depuis bientôt une quinzaine, nous avons reçu des lettres très-contradictoires, nous avons entendu des appréciations fort variées sur l'article concernant l'évêque démissionnaire de Montréal. D'excellents amis, qui voudraient que nous nous cassions le cou, ont cru voir là le prélude d'une charge à fond de train contre le clergé et contre le sentiment religieux de la population canadienne-française. Quand et à qui avons-nous donné le droit de nous supposer un pareil dessein ? Il ne s'agit pas ici d'antécédents, il ne s'agit pas de notre personne ; il s'agit d'engagements formellement pris, de conditions établies et de foi jurée. Nous avons déclaré de la manière la plus précise que le *Reveil* n'aborderait jamais aucune question religieuse, et c'est sur la foi de cette déclaration que nous avons pris la plupart de nos abonnés ; mais nous avons déclaré aussi que nous entendions garder une liberté entière d'opinions dans toute matière où la conscience ne se trouve pas engagée, que nous séparerions les hommes des principes et des croyances, et qu'en dehors de sa foi religieuse, il y avait d'autres choses chères à l'homme, il y avait des droits lentement et péniblement acquis, des libertés conquises sur le despotisme politique et théocratique des âges précédents, libertés qui constituent aujourd'hui le fonds commun de tous les peuples civilisés et sans lesquelles la société moderne n'existerait pas. Ces libertés et ces droits étaient en péril, et nous ne voyions personne se lever pour les défendre : pendant qu'une presse acharnée à les battre en brèche ne perdait aucun moyen de détruire toute indépendance d'esprit et proclamait audacieusement la dépendance de l'état envers l'église, nous ne voyions dans les rangs opposés, et seulement à de rares occasions, qu'une tentative de résistance bien timorée, et toute fortuite.

A un siège en règle il s'agissait d'opposer une défense régulière et soutenue ; déjà les Programmistes déployaient sur presque toute la surface du pays leur étendard qui l'inondait de ténèbres ; des prêtres ignorants et fanatiques se préten-

daient ouvertement les maîtres de la pensée et des actes de leurs paroissiens ; sous prétexte de combattre le libéralisme, il s'était fait un déchaînement épouvantable de persécution qui, n'étant pas armée du bras de la loi et n'ayant à se prendre à aucune sorte d'hérésie, à aucune forme d'irréligion, s'exerçait à tout propos, jetait l'épouvante dans les esprits et un tel désordre dans les consciences que les hommes éclairés sentaient qu'il fallait y mettre un frein, et que les libertés civiles avaient besoin d'un organe chargé d'une mission spéciale et toujours prêt à les défendre.

C'est dans ces circonstances que le *Reveil* parut.

Nous ne sortirons pas du rôle que nous nous sommes proposé, en eussions-nous toutes les tentations, y fussions-nous poussé par les plus piquants aiguillons. Nous n'en avons pas le droit, et nous ne sommes pas le maître de changer à notre gré le sens et la portée d'un engagement pris. Si ce rôle paraît trop modeste et ne suffit pas à des exigences impérieuses, s'il contrarie des espérances poussées au-delà de la limite convenue entre nous et le public qui s'est fié à notre parole, nous n'hésitons pas à déclarer immédiatement que nous préférons la chute du *Reveil* à une trahison, à une promesse violée. En outre, nous n'avons pas voulu non plus faire un journal simplement militant. Toujours jouer sur la même corde, répéter à satiété le même son, cela devient ennuyeux, même pour les oreilles les plus indulgentes. A la défense de nos droits civils et de la liberté absolue des opinions, nous avons associé une autre mission, toute éclectique, de pure essence littéraire, celle de présenter invariablement dans chaque numéro du *Reveil* des sujets de lecture intéressants, instructifs, puisés dans l'histoire, dans la science, dans la critique, et de nature à satisfaire le besoin d'apprendre, de se tenir au courant du mouvement intellectuel, d'une classe de lecteurs d'élite.

Y avons nous failli ? Il nous a fallu pour cela nous imposer un travail dont bien peu de gens peuvent apprécier la fatigue, dans l'état de santé où nous nous trouvons, et lorsqu'en dehors de la rédaction et du choix des articles étrangers, nous avons eu à nous dépêtrer dans tous les embarras d'une organisation et à faire face à des difficultés que nous étions seul à vaincre. On ne sait peut-être pas bien tout ce qu'il y a de délicatesses à ménager, à combien d'entraînement ; il faut résister, lorsqu'on se charge d'une mission pleine de périls qui demande beaucoup de ménagements en même temps qu'une énergie soutenue. Ce n'est pas une petite

tâche que de faire en Canada, avec les éléments qu'offre la jeunesse de notre pays, un journal digne d'être lu à l'étranger ; il faut se rendre compte de tout, revoir et corriger tout jusqu'à la dernière ligne, et la guerre faite aux *canadiencismes*, pour ne pas dire solécismes et barbarismes, absorbe déjà une bonne partie du temps. Cette tâche est-elle trop forte pour nous ? Plusieurs de nos amis prétendent que nous avons été même trop loin ; ils ont blâmé notre article sur l'évêque de Montréal, et, chose singulière ! ils ont découvert que nous avions là fait injure à notre programme et que nous étions entrés dans la voie religieuse. Si le *Réveil* ne peut juger la conduite publique d'un homme qui a joué un très-grand rôle depuis un quart de siècle, parce que cet homme est un évêque, à l'heure où l'histoire commence pour lui, si le *Réveil* ne peut faire entendre une parole sévère, peut-être vive, mais au fond juste, quand on a laissé pendant vingt-cinq ans libre carrière à toutes les adulations et à toutes les apothéoses prodiguées à ce même homme, il lui faut renoncer à sa dignité et à sa raison d'être. Et quoi ! ce même article a été dénoncé dans une église de St. Roch, par un père jésuite qui a dit qu'il fallait écraser le *Réveil*, et qui a profité de l'occasion pour défendre aux fidèles d'avoir aucun rapport avec les protestants, si ce n'est pour des affaires de toute nécessité, et d'aller se promener au jardin du fort de peur de se rencontrer avec ces hérétiques.

Il y a vingt-cinq ans, nous ignorions absolument au Canada ce que pouvaient être des querelles religieuses ; notre bon clergé national ne tourmentait pas la conscience de ses administrés qui vivaient en paix, heureux de suivre ses conseils qui ne s'adressaient qu'à leur âme, et seulement dans de très-rares et graves circonstances, lorsqu'il intervenait dans la politique. Les prêtres éclairés et intelligents du Séminaire de Québec et de l'Université Laval ont hérité de cette tradition ; on ne les voit pas constamment avec l'anathème à la bouche ; ils savent que la population canadienne-française est profondément catholique, et que rien n'est plus dangereux que les excès commis par des curés de campagne ignorants et despotiques ; ils connaissent l'histoire qu'un trop grand nombre de nos curés ignorent, et ils savent ce qui prépare les révolutions, ce qui les rend fatales à la foi. Ce n'est pas ainsi que pensent et que jugent certains ordres importés depuis trente ans dans notre pays où ils ont semé la discorde et le trouble. Si nous n'avions affaire qu'aux nôtres, et que les inspirations parties du Séminaire de Québec pussent se répandre dans tout le pays avec l'autorité qui leur est due, nous serions sauvés de bien des conflits pour l'avenir, la foi ne serait plus en péril, et bien du temps dépensé dans des luttes odieuses serait consacré au progrès, à l'avancement intellectuel d'un pays qui en a tant besoin.

Nous croyons que l'on saura exactement à quoi s'en tenir désormais sur le caractère de notre journal, et que nous ne recevrons plus, d'un côté des reproches de mollesse, de l'autre des reproches d'extravagance. La position dans laquelle nous serions mis exigerait une gymnastique beaucoup trop savante, et une connaissance telle de l'équilibre que nous ne l'aurions jamais sans une grâce surnaturelle, ce que le *Réveil* n'ose encore espérer,

Le vingt-cinq juin dernier, l'archevêque de Toronto, Mgr. Lynch a fait, dans l'église de St. Michel, à Toronto, une conférence que plusieurs des journaux canadiens-français ont déjà commencé à traduire, et qu'ils doivent livrer dans toute son étendue à leurs lecteurs. Cette conférence est assez longue ; elle occupe quatre grandes colonnes du *Globe* en petit caractère, très-serré. Le *Globe* s'est hâté, dès le lendemain même, de la faire paraître ; c'était une sorte de réplique faite par l'archevêque à une conférence antérieure de Sir A. T. Galt ; mais nos journaux de la province de Québec n'ont pas eu la force de présenter les deux côtés de la question ; ils ont omis d'apprécier, de mentionner même l'origine et la cause du débat ; la conférence de Sir A. T. Galt a été absolument ignorée ; or, comme le *Réveil* s'adresse spécialement à une classe d'hommes qui pensent, qui examinent et qui jugent en connaissance de cause et en toute liberté, nous voulons mettre devant leurs yeux, d'abord un résumé de la conférence de Sir A. T. Galt, puis un autre résumé de celle de l'archevêque de Toronto ; nous les apprécierons et nous les discuterons ensuite au point de vue de l'histoire et des faits contemporains.

Sir A. T. Galt a été toute sa vie un conservateur, mais un conservateur éclairé qui n'a pu se plier aux mesquines exigences de la politique canadienne, et qui a rompu avec elle dès lors qu'il a vu qu'elle n'était plus qu'un terrain plat d'où l'opinion et la dignité disparaissaient, en même temps que les caractères descendaient à un même niveau de complaisance obséquieuse. Retiré de l'arène futile qui n'offrirait plus rien à la discussion des idées et des principes, il s'est réfugié dans la sphère élevée de l'histoire, il a étudié la marche des choses indépendamment des partis, il a jeté un cri d'alarme à la vue des dangers où nous entraînait un torrent furieux de fanatisme déchaîné on ne sait pourquoi dans un pays comme le nôtre, et sa voix, qui s'est fait entendre dans toutes les parties de la confédération, n'a trouvé aucun écho dans la presse française du Canada, affairée au point de ne plus pouvoir même écouter des avertissements. Il n'y a qu'un pays au monde où l'on puisse être témoin d'une semblable conjuration du silence sur un événement aussi important que les derniers écrits de Sir A. T. Galt, écrits qui ont provoqué une réponse longue, réfléchie et minutieuse du primat d'Ontario, et ce pays, c'est le nôtre. Nous ne parlons en ce moment que de l'homme lui-même, l'homme qui a joué un des premiers rôles dans notre pays, celui qui fut un des auteurs de la confédération, dont la parole a toujours été pleine de poids et d'autorité, que les gouvernements consultent, et qui est tellement au dessus du dédain qu'on affecte à son égard, que nous rougirions d'en faire mention même, n'était la nécessité de présenter, sous toutes ses faces un débat survenu au milieu de circonstances très-graves, et dont il est impossible de calculer aujourd'hui toutes les conséquences.

Il y a déjà un mois que Sir A. T. Galt a fait à Toronto la conférence qui a motivé celle de l'archevêque Lynch en réponse ; nous en donnons une analyse succincte :

« Nous sommes tous prêts à reconnaître, a-t-il dit, la grande somme de reconnaissance que le monde doit à l'église catholique pour avoir sauvé du naufrage les arts et les lettres durant le moyen-âge ; mais il faut admettre aussi que c'est

de la réforme que date le grand progrès des arts et des sciences qui n'a cessé d'augmenter jusqu'à nos jours, et qui, incontestablement, est le générateur des libertés dont nous jouissons. Ces libertés ont été conquises après des siècles de luttes, et elles doivent être aussi précieuses à nos compatriotes catholiques qu'aux protestants. Dans la province de Québec, les efforts faits pour établir la prédominance de la hiérarchie romaine en sont venus à un point où tous les bons citoyens doivent sentir qu'il est de leur devoir d'y mettre un frein. Il est clair que si les moyens employés pour contrôler les votes des électeurs et les amener sous la direction absolue du clergé réussissent, l'influence s'en fera sentir jusqu'à la chambre des Communes, et nous y verrons bientôt les soixante-cinq députés de la province n'y plus représenter qu'une seule opinion. La foi religieuse de chaque homme le regarde uniquement et exclusivement; c'est pourquoi la croyance de l'un ne doit pas intervenir dans celle de l'autre, ni la gêner ni la contraindre en aucune manière. L'influence que l'on accorde au vote catholique, dans le Bas-Canada, est telle que chacun des partis politiques fait, pour l'obtenir, des démarches inconsidérées et illégitimes. Les vues exprimées, d'un côté par l'archevêque Lynch et de l'autre par le premier ministre MacKenzie, dans la correspondance échangée entre eux au sujet de l'intervention cléricale, sont précisément celles que je voudrais voir adopter par la hiérarchie catholique et par le gouvernement de ce pays. Il n'y a qu'un point où, selon moi, l'honorable M. MacKenzie fasse défaut; c'est qu'il eût bien mieux fait d'adresser sa lettre aux évêques de la province de Québec, plutôt qu'à l'archevêque de Toronto qui a exprimé des idées toutes différentes de celles de ses collègues de l'épiscopat canadien. La doctrine posée par M. MacKenzie a été violée sur tous les points; les chefs des deux grands partis politiques essaient, d'un côté, M. MacKenzie, de se tenir bien avec les catholiques d'Ontario, de l'autre, Sir John A. Macdonald, de se conserver l'appui des catholiques de Québec. Et cependant, est-ce que les grands intérêts d'un pays ne doivent pas être envisagés par ses hommes publics, indépendamment de ce que leur manière de voir plaise ou déplaise au clergé d'une dénomination; quelle qu'elle soit? (Vifs applaudissements). Je remercie Mgr. Lynch de l'esprit avec lequel il a reçu mon pamphlet et du ton de sa réponse, mais je suis porté à croire qu'il l'a écrite plutôt en plaisantant que d'une manière sérieuse. Je ferai allusion ici au syllabus et aux décrets du Vatican. Le syllabus était accompagné, lors de son apparition en décembre 1864, d'une lettre encyclique qui établissait qu'il était contraire aux principes de l'église de prêcher la liberté de la conscience, du culte et de la presse, et les vues des évêques et prêtres de la province de Québec sont en tous points conformes à cette lettre encyclique.

D'après les décrets du cinquième concile provincial des évêques de Québec, l'Église est non-seulement indépendante du pouvoir civil, mais lui est même supérieure. Je suis en mesure de démontrer que la presse canadienne-française est entièrement sous le contrôle du clergé. (Sir A. T. Galt lut alors la lettre d'adieu de M. L. O. David, forcé de se retirer de la rédaction du *Bien Public*, à cause de la persécution qui lui était faite pour ses opinions libérales en politique.) Je ne veux pas, a-t-il ajouté, parler de l'interdit dont est frappé le *Witness* de Montréal, parce que c'est là un papier anglais et protestant, mais, néanmoins, je ne me l'explique pas; car une Église qui a duré déjà quinze cents ans ne peut avoir rien à craindre de ce journal.

Un fait de notoriété manifeste, c'est que les prêtres sont intervenus dans les élections, et que, dans bien des cas, on a dû se soumettre à leurs menaces, ce qui est un signe alarmant. Le parlement de Québec lui-même a subi cette influence. Dans l'importante question de l'éducation, le contrôle tout entier a été mis aux mains des évêques, et l'on ne peut espérer que la jeunesse du pays, sous cette direction, apprenne

à voir les choses d'une manière différente de ses précepteurs. L'assemblée a passé un acte pour l'érection canonique de paroisses près de Montréal, un acte dans lequel il est formellement déclaré que certains décrets ne sont obligatoires qu'en autant qu'ils sont sanctionnés par "notre Saint Père le Pape." Nous, citoyens du Dominion, tant catholiques que protestants, nous ne reconnaissons qu'un seul souverain, un seul chef placé à la tête des pouvoirs législatifs, et c'est la reine d'Angleterre. (Applaudissements répétés).

En ce qui regarde la décision du Conseil Privé dans l'affaire Guibord, au lieu de témoigner à ce tribunal la défiance qu'on pouvait attendre d'eux, les prêtres s'étaient adressés à la Législature de Québec, et en avaient obtenu un acte qui excluait toute possibilité d'appel au Conseil Privé dans des cas semblables, et remettait l'autorité décisive aux mains des évêques qui ne reconnaissent que la loi canonique, la loi de Rome. Il nous faut à tout prix résister à ces empiètements sur la liberté civile du peuple. L'influence de la hiérarchie romaine ne saurait être limitée à la province de Québec, et nous la verrons bientôt s'introduire dans la capitale fédérale même. Le statut du Canada de 1851 avait établi que l'église et l'état sont séparés, et c'est une tentative dangereuse pour la hiérarchie catholique que de revendiquer des droits supérieurs à ceux des autres églises. Il est impossible d'admettre un instant que le sentiment public en Angleterre permit à une église particulière de prendre une position en antagonisme avec la politique générale de l'empire. Nous avons, nous, en Canada, au nombre de nos libertés, celle de la parole, celle de la pensée, celle du culte et celle de la presse, et nous avons droit à une éducation libre pour nos enfants. Nous n'avons pas conquis ces libertés sans de rudes combats, et c'est notre devoir de les maintenir, non-seulement pour nous, mais encore pour ceux qui viendront après nous.".....

Telle est, dans ses traits principaux, dont nous présentons une rapide analyse, la conférence faite à Toronto par Sir A. T. Galt le 4 juin dernier. Nous ne saurions accompagner la traduction de ce document d'aucun commentaire, parce que nous nous sommes fait un devoir impérieux de n'aborder aucun sujet qui touche à des matières *en conflit* entre l'église et l'état; cela nous mènerait beaucoup trop loin et ne produirait vraisemblablement aucun résultat; mais nous avons voulu réparer l'injustice flagrante, inconcevable de la presse canadienne-française qui ne présente jamais dans les questions qu'un seul côté des choses, de sorte que le lecteur ne peut juger avec conscience, avec indépendance et liberté d'esprit; notre rôle, à nous, est de veiller à l'entière conservation de nos droits civils, de combattre les excès et les prétentions outrées, non-seulement de certains membres du clergé qui se croient le droit de tout faire et de tout dire, mais encore de ceux des organes canadiens-français qui appuient ces prétentions et qui nous refouleraient au pas de course vers les ténèbres et les horreurs du moyen-âge. Cette tâche est assez forte, au point où en sont les choses, pour que nous ne voulions pas en assumer une autre. Rétablir le véritable caractère et montrer l'étendue de ses droits que le peuple commence à oublier ou qu'il ne distingue plus, voilà ce qui nous semble suffisant à occuper les plus vaillants loisirs et le plus vigoureux patriotisme.

Nous commencerons dans notre prochain numéro l'exposé complet du débat qui a eu lieu dans les Chambres Françaises au sujet de la collation des grades universitaires.

Le Centenaire de l'Indépendance Américaine.

1776-1876.

I

Cette date séculaire doit être pour nous, Français, plus qu'un souvenir honorable, mieux qu'un prétexte à festival ; elle est un enseignement. Sans méconnaître les différences originelles et génales qui distinguent les Français des Anglo-Américains, on est obligé d'admettre que ce mouvement d'évolution vers la démocratie, si lent chez nous, si rapide au delà de l'Atlantique, procède, directement de l'ère philosophique du dix-huitième siècle, qui a produit, presque simultanément, la déclaration des droits de l'homme en France et la Constitution adoptée par les Etats-Unis le 4 mars 1789.

Il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup-d'œil sur les événements qui ont provoqué la Déclaration d'indépendance, d'assister aux premiers pas de la République américaine sous ses trois premiers et illustres présidents, et, malgré la diversité des contingences, de signaler entre notre situation politique actuelle et celle des Etats-Unis, il y a cent ans, des coïncidences dignes de remarque et dont les conséquences s'imposent d'elles-mêmes.

La guerre de Sept ans, dans laquelle Français et Anglais avaient choisi l'Amérique pour théâtre de leurs exploits guerriers, avait laissé les colonies épuisées d'hommes et d'argent. Elle avait, en outre, affaibli le respect des Américains pour la puissance militaire de la métropole, dont les généraux n'avaient brillé que par leur incapacité. Ce fut le moment choisi par le gouvernement anglais pour inaugurer un système de vexations fiscales, bien faites pour irriter ces populations loyalement dévouées à la mère-patrie, mais qui avaient conservé de leur origine presbytérienne et puritaine les traditions républicaines du temps de Cromwell.

Déjà le *Stamp act* (loi sur le timbre des papiers de commerce), voté par une Chambre docile, adopté à l'unanimité par celle des lords et revêtu de la royale signature de George III, avait dû être rapporté devant la résistance des colonies, lorsque le gouvernement anglais, à l'instigation de lord North, fit passer une loi (1767) qui établissait des droits sur le papier, le thé, le verre et quelques autres articles importés dans les colonies. Celles-ci s'unirent de nouveau, contre les prétentions du ministère anglais qui, obligé d'abolir les impôts qu'il venait de créer, maintint, pour le principe, un droit de trois pence par livre de thé, auquel les Américains répondirent en formant de nouvelles associations contre l'importation et l'usage du thé.

Sur ces entrefaites, trois navires chargés de thé arrivent à Boston, les consignataires consentent à les réexpédier ; mais Hutchinson, gouverneur de la ville, personnage détesté, met l'embargo sur les bâtiments, dont le peuple indigné jette les cargaisons à la mer. Le gouvernement anglais ferme au commerce le port de Boston, auquel les colonies, même les plus éloignées, envoient des subsides et des provisions ; enfin, le 5 septembre 1774, un premier congrès s'assemble à Philadelphie, composé de 55 délégués, au nombre desquels il faut citer Washington et John Adams.

Une déclaration, sortie de ce congrès, établit le droit des colons, en tant que sujets britanniques, de participer à la rédaction de leurs lois, de fixer eux-mêmes leurs impôts, le droit de jugement par le jury, le droit de réunion, le droit de pétition ; elle protestait enfin contre le maintien d'une armée permanente dans les colonies.

En vain Pitt se prononça en faveur des colons, lord North, qui désapprouvait au fond ces mesures, dut céder à l'opiniâtre résolution de George III ; et, devant la menace d'un conflit imminent, les Américains se préparèrent à défendre

les armes à la main leurs droits méconnus. Une rencontre fortuite entre les soldats anglais et la milice américaine détermina l'engagement de Lexington, " plus fécond en résultats, dit Bancroft, que les batailles d'Azincourt et de Blenheim. "

A cette époque, s'il faut s'en rapporter au triple témoignage de Washington, de John Adams et de Jefferson, aucun indice ne révélait, en Amérique, une disposition à la séparation. Bien plus, le second congrès, qui se réunit le 10 mai 1775, à Philadelphie, et dans lequel seégeaient des hommes tels que Franklin, H. Lee, John Adams, Washington, Hancock, protestait encore, dans une nouvelle pétition au roi, contre toute idée séparatiste, se contentant de demander justice.

Mais le roi, atteint déjà de cet esprit de vertige dont parla le poète, ferma l'oreille aux plus justes représentations ; tout fut remis au sort des armes, et Washington, qui s'était distingué pendant la guerre de Sept ans, reçut le commandement des troupes fédérales.

Bientôt les succès de cette armée à Boston et à Charleston entraînèrent les esprits vers l'idée d'indépendance si éloquentement prêchée par la fameuse feuille de Thomas Payne, le *Sens commun*.

Le 7 juin 1776, neuf colonies adoptaient une résolution de Richard Henry Lee, déclarant " que les colonies doivent être des Etats libres et indépendants, et que leur union avec la Grande-Bretagne est et doit être dissoute. " Cette déclaration rédigée par Jefferson fut adoptée le 4 juillet par les treize colonies qui constituèrent ainsi les Etats-Unis d'Amérique. Dès lors la lutte changea de caractère, ce ne fut plus une guerre civile, mais la défense du territoire contre l'étranger.

Jé n'entraînerai point le lecteur dans les fortunes diverses de cette guerre, au cours de laquelle, grâce aux habiles négociations du sage Franklin, un traité d'alliance, d'amitié et de commerce, fut signé à Paris, en février 1778, entre les Etats confédérés et le gouvernement français. Elle se termina virtuellement par la reddition de Yorktown, où le général anglais, Cornwallis, assiégé par Lafayette et Rochambeau, se rendit avec une garnison de 7,000 hommes.

Le traité de paix définitif fut signé à Paris, le 3 septembre 1783 ; la Grande-Bretagne y reconnaissait formellement la liberté, la souveraineté et l'indépendance des Etats-Unis. Le 23 décembre de la même année, George Washington résignait ses fonctions de général en chef et se retirait dans sa propriété de Mount-Vernon.

II

Quel usage les Américains allaient-ils faire de leur indépendance ? C'est ce qui est intéressant d'examiner à présent. Leur premier acte, devant l'insuffisance des articles de la Confédération de 1778, fut de convoquer une Assemblée pour élaborer la Constitution qui régit encore les Etats-Unis. Cette Convention travailla deux ans avant d'avoir achevé son œuvre.

Dans cette circonstance capitale pour son avenir politique, l'Amérique eut le rare bonheur de réunir des hommes tels que Franklin, Washington, Thomas Payne, Madison et tant d'autres, qui, s'inspirant du patriotisme le plus pur et le plus éclairé, surent trouver un ensemble d'institutions en harmonie avec le caractère et le génie du peuple américain.

Avec de tels guides, au reste, il était difficile de s'égarer. Jefferson, le plus grand de tous, leur envoyait de Paris, où il assistait au prélude de la Révolution française, des conseils et le résultat de ses observations sur le grand mouvement démocratique dont notre pays était le théâtre. N'est-ce pas à ce synchronisme qu'il faut rapporter l'intime connexion de la fameuse déclaration des droits de l'homme et de la Constitution des Etats-Unis ?

C'est ainsi que, par une heureuse fortune, les Américains arrivèrent du premier coup à se constituer en République, alors qu'il nous a fallu une transition si longue, si accidentée,

avant d'arriver, sinon à une émancipation complète, au moins à une sorte de *self-government*.

Il est vrai que les circonstances de cette double révolution furent loin d'être les mêmes. En Amérique, le peuple fut engagé à secouer ses liens par l'intérêt pressant et actuel de briser des réglemens iniques et vexatoires. Mais il n'y avait de compromis dans ce mouvement que la souveraineté du roi George, à qui Junius écrivait insolemment :

“Rappelez-vous que cette couronne que vous tenez d'un onge peut être emportée dans une autre tempête.”

Aucune altération importante ne devait changer les rapports ni la situation des différentes classes de la population américaine ; les formes mêmes de l'administration intérieure du pays ne devaient éprouver aucune modification essentielle.

En France, il s'agissait, au contraire, pour l'immense majorité de la nation, de mettre fin à l'oppression des classes privilégiées qui la tenaient asservie ; il fallait briser le pouvoir royal, diviser la propriété pour que chaque paysan eût sa *goulée de benaco*, et défendre enfin ces conquêtes contre la ligue des anciens oppresseurs, appuyée par la coalition armée de l'aristocratie européenne.

Quoi qu'il en soit, la situation était à peu près la même en Amérique qu'elle est aujourd'hui dans notre pays. Dans tous les temps et dans toutes les contrées du monde, il n'y a en réalité que deux partis, qu'ils s'appellent royalistes ou républicains, whigs ou tories, progressistes ou réactionnaires ; ce sont toujours d'une part les hommes qui trouvent leur intérêt dans la dépendance du peuple réglementé et exploité par eux, de l'autre le peuple et ceux qui s'identifient avec ses vœux, ses besoins, ses droits, croient à la réalité de son émancipation et y travaillent avec une égale bonne foi, malgré les divergences d'opinion qui peuvent exister entre eux sur le mode et les conditions de cet affranchissement.

A peine proclamée, la République naissante des États-Unis allait avoir à subir de sérieuses épreuves. Les hommes politiques que le salut du pays avait trouvés si bien d'accord tant qu'il ne s'était agi que de fonder et d'assurer son indépendance, étaient loin de conserver la même unité de vues sur la direction qu'il convenait d'imprimer au gouvernement nouveau. Washington dut sa nomination précisément à cette diversité d'opinions. On résolut de donner la première présidence non au chef reconnu d'un groupe quelconque, mais au plus honnête, au plus convaincu, et à l'unanimité, Washington fut élu.

La convention démocratique, aux États-Unis, a suivi de près celle des républicains ; elle vient d'avoir lieu à St. Louis, Miss. Le candidat qui a été choisi par les démocrates pour disputer aux républicains la présidence des États-Unis est M. Tilden, gouverneur de l'État de New-York. M. Hendricks, gouverneur de l'Indiana, a été élu comme candidat à la vice-présidence.

Voici les principales clauses du programme politique adopté par les démocrates :

Le gouvernement fédéral a un urgent besoin de réforme. Le premier devoir des démocrates est de travailler à satisfaire ce besoin.

Nous réaffirmons notre foi dans la permanence de l'Union fédérale ; notre dévouement à la Constitution des États-Unis, avec les amendements universellement acceptés comme le régleme final des contestations qui ont amené la guerre civile ; notre croyance à la séparation complète de l'Église et de l'État, à l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Nous accusons hautement ceux qui depuis onze ans ont manqué à remplir la promesse exprimée par les billets des États-Unis, qui sont une monnaie d'une valeur changeante dans les mains du peuple, et dont le non-paiement est la violation d'une promesse nationale.

Nous signalons l'imbécillité et l'immoralité du parti qui, pendant onze années de paix, n'a pas fait un pas vers la reprise des paiements en espèces.

Parmi les obstacles à cette reprise, nous signalons la clause qui y est relative dans la loi de 1875, et nous demandons qu'elle soit abrogée.

Un système ouvert, public et capable d'inspirer une confiance générale apporterait sur ses ailes le remède réclamé par notre industrie épuisée, remettrait en mouvement le mécanisme du commerce et des manufactures, rendrait de l'occupation aux travailleurs, et renouvellerait la prospérité du peuple.

Nous déclarons que le présent tarif des douanes, qui porte sur près de 4,000 sortes de marchandises, est une œuvre souverainement injuste et hypocrite. Le revenu qu'il donne au gouvernement diminue, au lieu d'augmenter. Il a appauvri un grand nombre d'industries pour en favoriser quelques-unes ; il prohibe des importations qui pouvaient servir à acheter les produits de l'industrie américaine. Il coûte au peuple cinq fois plus qu'il ne rapporte au Trésor. Il favorise la fraude, produit la contrebande, enrichit des fonctionnaires malhonnêtes et ruine d'honnêtes négociants.

Nous demandons que tous les droits de douane n'aient pour objet que de pourvoir aux besoins du Trésor.

Depuis la paix, le peuple a payé aux percepteurs de l'impôt plus de trois fois le montant de la dette nationale, et plus de deux fois cette somme pour le seul gouvernement fédéral.

Nous réclamons une rigoureuse économie de chaque branche de l'administration et de tout fonctionnaire du gouvernement.

La réforme est nécessaire pour mettre un terme au gaspillage des terres publiques.

La réforme est nécessaire pour réparer les omissions du Congrès républicain et les erreurs de nos traités et de notre diplomatie, par suite desquelles nos concitoyens de naissance étrangère ne peuvent retourner de l'autre côté de l'Atlantique sans être privés de la protection du gouvernement, et nos frères de la côte du Pacifique sont exposés aux incursions d'une race issue d'une autre souche que la nôtre.

La réforme est nécessaire pour élever l'esprit public au-dessus de deux fausses questions, dont l'une est celle des écoles publiques, au moyen de laquelle on voudrait ranimer les animosités de sectes ; l'autre est celle au moyen de laquelle on s'efforce de raviver une haine, heureusement assoupie, entre deux portions du même peuple.

La réforme est nécessaire dans l'administration. Elle est surtout nécessaire dans les hautes régions du service public, à l'égard du président, du vice-président, des juges, des sénateurs, des représentants, des membres du cabinet, et des autres serviteurs du peuple.

Tous les abus et tous les crimes qui ont été le produit des seize années de pouvoir du parti républicain rendent une réforme nécessaire, comme les républicains eux-mêmes en font l'aveu.

La réforme ne peut se faire que par une pacifique révolution civique. Nous demandons un changement de système, un changement d'administration ; un changement de partis afin qu'il y ait un changement dans les mesures et dans les hommes.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE.

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux préfets une circulaire dont nous extrayons ce qui suit :

Paris, 15 juin 1876.

Monsieur le préfet,

L'intention du gouvernement est d'assurer aussi promptement que possible les bienfaits de l'instruction primaire à tous les enfants en âge de fréquenter l'école. Pour que ce but soit sûrement atteint, plusieurs conditions préliminaires doivent être remplies. Il faut, en premier lieu, que les établissements scolaires soient assez nombreux dans notre pays pour que l'école se trouve partout à la portée des familles et que, dans aucun cas, l'enfant de six à treize ans n'ait à parcourir une distance tellement grande que son assiduité ne puisse être raisonnablement exigée. Il faut, en second lieu, que les locaux scolaires présentent, par leur étendue et leur disposition intelligente, toutes les garanties désirables de commodité et de bonne hygiène. Il faut surtout que l'air et la lumière pénètrent abondamment dans les salles de classe.

Ne l'oublions pas, monsieur le préfet, rendre le séjour de l'école attrayant pour l'élève, donner au père de famille cette conviction que la santé de son enfant ne peut être compromise par la fréquentation de la classe primaire : c'est répondre de la façon la plus catégorique à l'une des principales objections qu'ont formulées les adversaires de l'obligation en matière d'instruction primaire. Il faut enfin que l'instituteur trouve dans le bâtiment d'école une installation convenable pour lui et les siens, et qu'un jardin d'étendue suffisante soit mis à sa disposition. N'est-il pas en effet souhaitable à tous les points de vue que le maître puisse s'attacher à la maison d'école, qu'il fasse des efforts pour l'approprier à ses goûts, à ses besoins, si bien qu'au bout d'un certain temps il soit porté à la considérer désormais comme sienne ? N'est-il pas juste, d'autre part, que les avantages offerts par l'habitation qui lui est concédée apportent quelque allègement aux fatigues très-réelles résultant de son labeur quotidien ?

Pour entrer dès à présent dans la voie qui vient d'être indiquée, le gouvernement n'a point hésité à demander aux pouvoirs publics de nouveaux subsides qui permettront à l'Etat de venir en aide aux départements et aux communes d'une manière plus large et par suite plus efficace, quand il s'agira de constructions ou d'appropriations de maisons d'école et d'acquisition de mobiliers scolaires.....

Vous voudrez bien, en conséquence, provoquer de la part des conseils municipaux et notamment dans les communes où les besoins sont déjà constatés, des délibérations tendant à faire mettre immédiatement à l'étude, soit des projets de création d'écoles nouvelles de chef-lieu ou de hameau, soit des projets de construction, d'acquisition, d'agrandissement ou d'assainissement de bâtiments à destination d'école....

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le ministre de l'instruction publique
et des beaux-arts,*

WADDINGTON.

LA REVANCHE MORALE.

Il faut lire les mâles et consolantes paroles prononcées à Lyon par M. Jules Simon, à la distribution des récompenses aux élèves de l'école professionnelle.

L'honorable sénateur, qui personnellement a déjà tant fait dans notre pays pour l'avancement intellectuel, a exprimé éloquemment cette conviction, partagée par tous les républicains que c'est à l'instruction populaire que la France doit redemander la force et la puissance. Ainsi fit-elle, il y a soixante ans, au lendemain des grands revers et des infortunes épiques.

" Si j'avais eu l'intention, à dit M. Jules Simon, de parler de la nécessité de l'instruction, la foule qui m'entoure et les progrès de votre société m'en auraient dispensé. Un de vos élèves montrait, il y a un instant, la supériorité de l'ouvrier dont l'esprit est cultivé. Aujourd'hui, il y a quatre-vingts ans que l'égalité a été proclamée en France comme un dogme sacré. L'instruction seule peut donner l'égalité.

" C'est en voyant une réunion comme aujourd'hui que l'on peut comprendre comment ce qui est écrit dans la loi, de lettre morte peut devenir une vérité vivante.

" On a alors foi dans ce beau titre de citoyens qu'on doit mériter par son travail et conquérir par sa vertu. (Applaudissements.) Les sociétés d'enseignement, qui, comme la vôtre, sèment autour d'elles, et à pleines mains, l'instruction, travaillent mieux, servent mieux la patrie que ceux qui font les lois, parce qu'elles forment les hommes. (Applaudissements.)

" Pendant de longues années, les Français ne se réuniront jamais sans que plane au-dessus de leur tête le souvenir douloureux de 1870.

" Dès l'année 1871, on a travaillé à rétablir nos administrations, nos finances, notre armée, notre industrie, notre agriculture avec une énergie et un succès qui nous honorent. Mais, aujourd'hui, si l'on veut songer à l'avenir, il faut préparer des générations énergiques et capables ; il faut former un peuple puissant par l'instruction. (Applaudissements prolongés.) Il faut guider la jeunesse dans la voie de l'amélioration intellectuelle et morale, en faire une jeunesse studieuse qui nous sauvera. (Applaudissements.)

" Deux fois nous avons été envahis, en 1815 et en 1870, car les mêmes causes produisent les mêmes effets.

" Après nos malheurs en 1815, quand tout paraissait perdu pour notre patrie, qui a sauvé le pays ? La jeunesse française, qui a amené cette forte génération intellectuelle et politique qui, au bout de quelques années, a renouvelé la France.

" Il nous faut des générations semblables.

" La Chambre des députés l'a compris ; il faut être économe pour toute chose, excepté pour l'instruction. (Approbation.) Nous avons à la tête de l'instruction publique un ministre qui a la passion du bien, et non la passion de la routine. (Applaudissements.) Nous verrons les villes lutter avec l'Etat pour l'instruction.

" Les élus de votre cité ont donné l'exemple en votant plus de trois millions pour la fondation d'une Ecole de médecine. (Applaudissements.) Mais ce ne sont pas seulement les sacrifices du budget de l'Etat qui feront la prospérité de l'enseignement, c'est l'initiative privée qui doit être le plus puissant stimulant." (Applaudissements.)

Après avoir fait l'éloge des sociétés de gymnastique, l'orateur a terminé ainsi :

« Continuez à travailler, à vous élever, à reconstituer notre chère patrie. Ce n'est pas la dimension du territoire, c'est la valeur de l'homme qui fait la force d'un peuple. C'est le rôle de la France de marcher devant les peuples pour éclairer l'avenir, leur ouvrir des horizons nouveaux dans le progrès de la liberté. (Triple salve d'applaudissements).

La dernière malle anglaise nous a apporté de Paris une revue très-importante, la *Reforme Economique*. Nous en avons reçu toute la série, dont nous avons parcouru chaque numéro avec un intérêt toujours croissant.

La fondation de la *Reforme Economique* remonte au 1er novembre 1875 et elle a eu pour fondateur. M. Menier, manufacturier, membre de la Chambre de Commerce de Paris, et député de Seine et Marne. M. Menier est un économiste de célébrité, et des publicistes de renommée même universelle lui prêtent leur concours. Nous remarquons entr'autres dans la liste nombreuse de ses collaborateurs, les noms de De Mahy, député de l'île de la Réunion, Viollet-Le-Duc, Eugène Véron, Talandier, Millot, G. Lafargue, Amédée Guillemin auteur du *Ciel et des Phénomènes de la physique*, Danglar, Delaunay, Pascal Duprat, Emile Accolas, etc., etc.

La *Reforme Economique* ne s'occupe pas que d'économie politique, comme on serait tenté de le penser. Elle traite de tout, de questions sociales, politiques, fiscales, scientifiques, industrielles, agricoles et commerciales. L'examen de ses sommaires suffit pour convaincre le lecteur de l'importance et de l'intérêt des matières qu'elle contient. Voici celui de sa dernière livraison :

Condition économique de la production animale, par André SANSON.

Mémoire sur l'établissement d'un tribunal international et la rédaction d'un Code international, par Paul LACOMBE.

L'Assistance publique dans les hôpitaux, par le docteur Gaetan DELAUNAY.

Les Finances égyptiennes et le Crédit foncier de France, par Henri GENEVOIS.

L'Armée et le Budget par Th. LA COSTE.

Les Nouveaux Préfets de la République Française, par Albert DE LABERGE.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE.—FRANCE.—La Situation agricole; concours régionaux: Carcassonne, Orléans, Quimper et Tarbes, par ERNEST MENAULT.

ANGLETERRE.—I. Les Impôts, dette, budget des recettes et des dépenses, income-tax; II. Le commerce extérieur de l'Angleterre pendant le mois de mai 1876, par Edmond BARBIER.

ITALIE.—La situation économique.

BULLETIN ÉCONOMIQUE.—Actes officiels; sénat; la navigation intérieure; les chemins de fer; l'impôt des huiles et des savons; protection internationale des marques de fabrique; les admissions temporaires; l'épargne française; la chambre de commerce de Paris pendant le 1er trimestre de 1876; conversion des droits "ad valorem" en droits spécifique; les dettes de la Turquie; les constructions navales aux Etats-Unis; les droits de navigation et d'importation au Guatemala; les droits de sortie en Suisse, par George LASSEZ.

Cette revue est destinée par ses fondateurs "à provoquer et à défendre les réformes les plus utiles au développement

de la prospérité de la France." Dans la *Reforme Economique* on ne voit pas de déclamations stériles; on y trouve des faits, des études toujours basées rigoureusement sur la méthode d'observation.

La *Reforme Economique* répond à un besoin, à une nécessité. Comme l'ont dit ses rédacteurs, "l'économie politique, la science la plus nécessaire aux peuples qui veulent faire leurs affaires eux-mêmes, est inconnue encore de la grande majorité des lecteurs, en France, (à plus forte raison, ici.) Notre éducation de collège est si anti-scientifique que ce résultat n'est pas étonnant. Tandis qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, l'économie politique ne cesse de se développer, elle reste stationnaire en France. La *Reforme Economique* a pour but, à la fois, de la vulgariser et de la rendre progressive."

La *Reforme Economique* est une revue bi-mensuelle.

Les bureaux de rédaction et d'administration sont à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, No. 15. Le coût de l'abonnement est de 24 francs, pour un an, de 12 francs pour six mois et de 6 fr. pour trois mois. On peut envoyer de l'étranger l'abonnement par un mandat sur la poste ou par timbres-postes.

L'éphémère restauration monarchique qui pèse sur l'Espagne depuis près de dix-huit mois se trouve menacée d'un cataclysme qui, sans donner à craindre une conflagration européenne, comme le bouleversement qui a renversé le sultan Abdul-Aziz, pourrait très-bien avoir pour le petit Alphonse le même résultat qu'a eu pour le Grand-Turc la révolution des softas.

Pour l'observateur attentif et impartial, c'est un phénomène très-curieux de voir la rapidité avec laquelle les partis réactionnaires qui ont mis don Alphonse sur le trône se disjoignent, se décomposent, finissent par se haïr, en même temps que les partis libéraux et révolutionnaires, vaincus, tendent à s'unir à se grouper, oubliant leurs anciennes querelles en présence de la liberté perdue, de la patrie opprimée.

Les symptômes de la faiblesse, du manque de vitalité et d'avenir de la restauration monarchique sautent aux yeux.

La restauration se présentait comme restauratrice du crédit public, et les titres de rente qui, à son début, se cotaient à plus de 20 % sont tombés à 12, malgré le rétablissement de la paix dans les provinces du Nord, désolées par la guerre carliste.

Les généraux qui, manquant à leurs serments à la République, ont, par trahison, rétabli la monarchie, sont en hostilité ouverte et menacent de s'entr'égorger.

Des scandales de tout genre se produisent sans cesse, et ils sont de telle nature que la monarchie la plus solidement établie ne pourrait y résister, à plus forte raison celle de ce pauvre jeune homme que les intérêts les plus incompatibles tiraillent à droite et à gauche.

La Revolution de Constantinople.

INTÉRESSANTS ET CURIEUX DÉTAILS.

Constantinople, 31 mai.

En vous écrivant hier à la hâte, au moment du départ du courrier, pour vous fournir les premières informations sur le coup-d'Etat qui vient d'avoir lieu, je vous disais qu'on ne savait pas au juste si le sultan était déchu ou mort. Vous aurez appris par les dépêches

qu'on n'a pas attenté à sa vie. Néanmoins le doute était permis, ainsi que le prouvera le récit de ces graves événements. La narration que je vous envoie est écrite d'après les informations que j'ai prises aux meilleures sources. Je vous en garantis la scrupuleuse exactitude.

Ainsi que je le disais dans ma précédente correspondance, le grand vizir Mehemet-Ruchdi-Pacha et le ministre de la guerre, Hussein-Avni-Pacha, avaient vu le sultan Abdul-Aziz avant hier, 29, dans la journée. Ces personnes avaient quitté le palais très irritées, le sultan n'ayant rien voulu céder de son trésor particulier pour les besoins de l'armée et des services publics. C'est ce jour-là même qu'ils résolurent d'en finir, après s'être consultés avec Midhat-Pacha. Ce dernier a été l'âme de ce complot, qui avait été formé au lendemain de la manifestation des softas. Midhat-Pacha n'eut pas de peine à rallier à son projet Hussein-Avni-Pacha, dont l'influence sur l'armée est réelle et qu'il fallait par conséquent faire entrer dans la conjuration. Ces deux hommes, dont l'énergie est incontestable, entreprirent alors d'amener le grand vizir à eux.

Mehemet-Ruchdi-Pacha est patriote. On lui représenta le danger de la patrie, sa perte certaine, si l'on n'agissait au plus tôt contre le sultan Abdul-Aziz, qui opposait une fin de non-recevoir aux demandes les plus légitimes. Le grand vizir finit par accepter les propositions qui lui étaient faites, et, à partir de ce moment, sa fermeté ne s'est pas démentie. Un secret absolu fut gardé par les conspirateurs. Ils jouaient leur tête. Ils auraient certainement perdu la partie et la vie si le sultan avait eu le moindre soupçon. Midhat-Pacha jugea néanmoins qu'il était indispensable de prévenir le prince Mourad, choisi par les conjurés, conformément au droit, comme le successeur d'Abdul-Aziz. Le ministre se chargea lui-même de ce soin. L'héritier présomptif se rendit de nuit dans la modeste maison d'un de ses plus humbles serviteurs, et là il eut un long entretien avec Midhat-Pacha. Celui-ci lui exposa la situation. Il lui dit que la nation comptait sur lui, qu'il ne devait avoir aucun scrupule à accepter, Abdul-Aziz s'étant rendu lui-même impossible; que d'ailleurs, s'il refusait, on proclamerait son frère Hamid qui, d'après le droit ou plutôt l'usage musulman, doit succéder à Mourad comme étant, après lui, le prince le plus âgé de la famille impériale. Mourad accepta, et il fut convenu qu'au jour et à l'heure fixés par les conjurés il serait à leur disposition.

Ceci se passait il y a dix jours environ. Or, le 29 mai, à la suite de leur visite au sultan, les conspirateurs résolurent d'en finir. Le coup d'Etat fut décidé pour le lendemain, 30 mai, à l'heure de midi. Mais des incidents imprévus devaient avancer l'heure de la déchéance d'Abdul-Aziz et de l'avènement de Mourad.

Dans la soirée du 29, les conjurés apprirent que le sultan avait dépêché un exprès à l'ex-grand-vizir Mahmoud-Pacha, en son yali de Bebec sur le Bosphore. Dans la disposition d'esprit où ils étaient, les conspirateurs virent là un indice grave. De plus, dans la nuit, vers onze heures, le sultan expédia un aide de camp à Hussein-Avni-Pacha, ministre de la guerre, avec ordre de venir immédiatement au palais. Le ministre se faisant attendre, un second et, bientôt après, un troisième aide de camp, lui étaient envoyés pour renouveler l'ordre du maître. Si Abdul-Aziz insistait ainsi, c'est qu'à l'issue de la représentation d'une comédie turque à laquelle il venait d'assister, s'étant mis à sa fenêtre, il avait vu glisser sur le Bosphore un bateau chargé de troupes. Le sultan désirait savoir si ces soldats se rendaient en Herzégovine ou en Bulgarie. Mais Hussein-Avni-Pacha ignorait ce détail. Il se crut trahi. Immédiatement il va prévenir le grand vizir et Midhat-Pacha de ce qui se passe; et il est convenu qu'on agira tout de suite. Les officiers-généraux qui devaient remplir le lendemain le rôle dans le coup d'Etat avaient été prévenus dans la journée même d'avoir à garder leurs appartements. Les troupes dont on devait se servir étaient consignées dans leurs quartiers. Hussein-Avni-Pacha se rend chez Redif-Pacha, président du conseil supérieur de la guerre. C'est un homme énergique, un soldat. C'est lui que les conjurés avaient choisi pour lui confier la mission la plus délicate.

Hussein-Avni-Pacha lui dit de se mettre à la tête des deux bataillons de Stamboul et de la batterie d'artillerie qui ont reçu l'avis de se préparer à marcher pour une destination inconnue. Il lui donne l'ordre de marcher sur Dolma-Bagtché, où il trouvera un troisième bataillon venu des hauteurs qui dominent le palais de Tachkenchlan (casernes bâties en pierres). Puis le ministre prescrivit à Redif-Pacha de

cerner étroitement le palais et ses dépendances du côté de la terre et de ne laisser sortir personne, le sultan lui-même, sous aucun prétexte. Si le général trouve de la résistance, il est autorisé à user de la force.

En même temps, le général commandant l'école militaire, l'école Saint-Cyr de la Turquie, recevait l'ordre de conduire à Dolma-Bagtché un fort détachement composé d'élèves qu'on avait choisis avec soin d'avance.

Le ministre de la marine, Ahmed-Kaiserli-Pacha était invité de son côté à se rendre à bord du vaisseau cuirassé le *Messoudié*, ancré devant Dolma-Bagtché. Comme on n'était pas sûr de ce personnage, des dispositions avaient été prises pour le consigner à bord du bateau où on lui prescrivait de se rendre, et pour expédier de ce vaisseau ainsi que des autres cuirassés, stationnant à proximité, un certain nombre d'embarcations armées en guerre et chargées de troupes qui devaient cerner Dolma-Bagtché par mer. Cette partie du programme, ainsi d'ailleurs que toutes les autres, fut exécutée sans encombre et avec un ordre parfait. Quant au haut Bosphore qu'il fallait surveiller, parce que là résident en ce moment les ministres qui n'étaient pas du complot et aussi les ambassadeurs, on y envoya Nedjib-Pacha, un général d'état-major sur qui l'on pouvait absolument compter.

Cet officier occupait militairement toutes les stations télégraphiques des différents villages, et remplissait à merveille sa mission de surveillance. Pendant ce temps, Redif-Pacha se rendait à Dolma-Bagtché avec ses deux bataillons et son artillerie, en passant par Galata et Péra. Il était environ deux heures du matin, et comme depuis quelques mois ces passages de troupes sont fréquents, les rares personnes qui virent défilé la colonne, n'y attachèrent, sur le moment, aucune importance. Au Dolma-Bagtché, Redif-Pacha trouva les élèves de l'école militaire et le bataillon venu de Tachkenchlan. Le colonel du régiment auquel appartient ce dernier bataillon n'était pas sûr. A l'heure du départ, le lieutenant-colonel, qui avait reçu des ordres, l'avait, pour nous servir d'un terme militaire, fait enlever par quatre sergents et consigner dans une pièce du quartier, avec la prestesse d'un officier qui gagne un avancement inespéré. Il avait pris lui-même le commandement. Redif-Pacha fit cerner le palais par terre, pendant que les embarcations faisaient de même par mer. Hussein-Avni-Pacha arriva bientôt après, en voiture. Il portait un costume civil. Les gens de Mourad-Effendi, qui était consignés au palais et non dans sa maison de campagne, furent prévenus. On vint chercher le ministre pour le conduire auprès du prince. Celui-ci était très-inquiet. Tout ce mouvement de troupes n'avait pas eu lieu sans que, dans l'état d'esprit où il se trouvait, à la veille de jouer sa tête, il n'eût pas perçu quelques bruits inusités. Son agitation était extrême. Il avait fait prévenir le prince Hamid, son frère et son ami, de se tenir prêt à tout événement.

Tout-à-coup on lui dit qu'Hussein-Avni-Pacha est là, demandant à lui parler sur l'heure. Le ministre de la guerre tenait au poing un revolver à six coups. Il annonce à Mourad que le moment est venu et qu'il doit le suivre. Mourad hésite. Hussein-Avni le presse de partir, d'abord avec respect, puis avec brusquerie. Le prince cède et reçoit du ministre un revolver tout armé. Il se met en marche, précédé d'un domestique fidèle et suivi d'Hussein-Avni. On arrive bientôt après au quai, où un caïque à cinq paires de rames attendait, par ordre du ministre de la guerre, qui a exécuté le coup d'Etat avec une rare audace et une incontestable habileté. La légère embarcation reçoit ses passagers et file à toute vitesse vers Stamboul, où elle accoste à l'échelle de Sirkedji Iskelessi (l'échelle des marchands de vinaigre). Là stationnait un coupé que conduisait un jeune aide de camp d'Hussein-Avni, déguisé en cocher. On gagne en toute hâte le séraskiérat (ministère de la guerre). Mourad-Effendi est reçu, en descendant de voiture, par le grand-vizir et par Midhat-Pacha. Immédiatement on lui fait signer un iradé par lequel le sultan Mourad ordonnait à l'ex-sultan Abdul-Aziz de quitter Dolma-Bagtché, avec sa famille, et de se rendre au palais de Top-Capou (la porte du cañon).

Suivons maintenant l'aide de camp chargé de cette missive. Il s'embarque sur le caïque dans lequel Mourad-Effendi avait fui, et se rend à Dolma-Bagtché. Là, il remet l'iradé à Redif-Pacha et lui transmet de nouvelles instructions. Le général fait immédiatement occuper le selamlık, c'est-à-dire la partie du palais réservée aux hommes, par les élèves de l'École militaire. Lui-même frappe à la porte du harem avec la poignée de son yatagan. Le chef des eunuques (Kislar Agassen, chef des jeunes filles) se présente en proie à

une vive colère. Il demande quel est l'insensé qui se permet cette grave infraction à toutes les règles. Le général répond que c'est lui, Redif-Pacha, qui vient arrêter le sultan Abdul-Aziz. La colère de l'ennuqué ne tient pas contre ce qu'il considère comme un acte de force. Il rit aux éclats et ne redevient sérieux que lorsqu'il aperçoit le groupe armé qui entoure le général. Cependant Redif-Pacha s'impatiente. Il entre dans le harem, suivi des élèves de l'École militaire. Quelques eunuques veulent crier et résister. On leur lie les mains et les pieds, on les bâillonne et on passe. Quelques instants après, Redif-Pacha, toujours escorté des élèves officiers qui comprennent l'importance de la partie qui se joue et de leur rôle patriotique, entrain dans la chambre à coucher du sultan. Abdul-Aziz, réveillé en sursaut, saute à bas de son lit. Redif-Pacha fait sortir son escorte et prie respectueusement son ex-maître de s'habiller au plus tôt. Il lui signifie en même temps l'ordre du sultan Mourad. Abdul-Aziz s'empare et brise une glace. Sa mère, la sultane Validé, qui a été prévenue, arrive échevelée. Sa nature de femme du peuple, d'ancienne esclave, reprend le dessus. Elle jette à la face de Redif-Pacha toutes les invectives de la langue turque, si riche en injures. Le vieux général ne sourcille pas. Pour toute réponse, il fait observer à Abdul-Aziz que s'il tient à la vie, il doit se hâter. Cette menace fait tomber la colère de la mère et du fils. Ils s'approprient à partir, ils partent.

En s'embarquant dans le caique qui allait l'amener à Top Capou, Abdul-Aziz a maudit son neveu Mourad : " Si j'avais su, a-t-il dit tout haut, quelle plante était ce Mourad, je l'aurais arrosée avec du poison. " (Mourad, néfedan oldoughou bilmez olaidim, zeîr ilé solada-adjaidim.) Quelques instants après, il s'emportait contre ses deux fils aînés qui étaient dans son caique. Au premier, Youssouf-Yzeddin-Effendi, qui a environ vingt ans, il disait : " Je t'avais fait maréchal, commandant en chef de la garde impériale, et tu n'as pas su me défendre. " Quant au second, Djellal-Eddni-Effendi, qui a quinze ans et était amiral, il lui reprochait la défection de la flotte. C'était, au dire des soldats d'escorte, un pitoyable spectacle que celui de ce sultan et de sa mère qui ne savaient même pas supporter avec quelque dignité l'adverse fortune dont par leur folle conduite ils avaient eux-mêmes provoqué les coups.

Constantinople, 5 juin.

Hier, tout Constantinople a été mis en émoi par la nouvelle de la mort de l'ex-sultan Abdul-Aziz. Son arrestation, sa déchéance, son suicide, les conditions dans lesquelles il l'a accompli, forment un drame sombre d'un intérêt saisissant.

Lors de son arrestation, Abdul-Aziz fut conduit au palais de Top-Capou, à Stamboul. Il y a trois jours, on l'avait transféré dans une dépendance du palais de Tcheragan, dans le bâtiment même qui était destiné, comme habitation, au prince Mourad-Effendi.

Avant-hier, l'ex-sultan était descendu sur le quai. Il se promenait et était très-agité. Il faut dire que, depuis son arrestation, il entraînait souvent dans des accès de fureur suivis d'une grande prostration.

Le factionnaire qui se tenait dans le petit jardin au milieu duquel s'élève la maison, voyant l'agitation d'Abdul-Aziz, crut bien faire en prévenant l'officier de garde. Celui-ci s'approcha et pria respectueusement l'ex-sultan de rentrer. Abdul-Aziz prit dans sa poche un revolver et tira sur l'officier. Heureusement le coup ne partit pas. L'officier sans perdre aucunement son sang-froid, s'inclina devant son ancien maître et le pria de nouveau de rentrer. Abdul-Aziz regagna alors ses appartements. J'oubliais de vous dire que cet officier appartient au corps de la gendarmerie. Le colonel chargé spécialement de la garde d'Abdul-Aziz, prévenu aussitôt, se rendit au palais de Dolma-Baghtché pour rendre compte.

Le sultan Mourad fut péniblement affecté. Il donna l'ordre au colonel de se rendre tout de suite auprès de son oncle, de s'informer de sa part de sa santé, de lui dire que tout ce qu'il pouvait désirer serait mis à sa disposition, mais que, dans son intérêt même, et pour le moment, il ferait bien de se dessaisir de ses armes. Le colonel de gendarmerie recevait en même temps l'ordre de faire fermer toutes les portes de l'habitation de l'ex-sultan, celles ouvrant sur la route des tramways, comme celles donnant sur le quai. Il lui était enjoint de faire percer, aussi peu bruyamment que possible, une porte dans le mur qui sépare la maison de l'enclos du corps de garde. L'habitation du sultan était ainsi transformée en prison.

Le colonel se rendit aussitôt auprès d'Abdul-Aziz pour remplir sa pénible et délicate mission. Il expliquait laborieusement les ordres qu'il avait reçus : " Très bien, dit Abdul-Aziz, je comprends, vous voulez mes armes. " Et prenant un revolver dans la poche de sa redingote, il le présentait au colonel. Celui-ci s'excusa, affirmant que jamais il n'oserait prendre un objet dans la main du khalife. Abdul-Aziz sourit et posa le revolver sur un guéridon. Comme le colonel sortait en emportant l'arme, le sultan le rappela pour lui faire observer qu'il ne remplissait qu'incomplètement sa mission. " On ne veut pas que je me tue, et ce sabre, lui dit-il, en désignant un magnifique yatagan suspendu au mur, pourquoi me le laisser ? " Le colonel ne se le fit pas dire deux fois. Il prit le sabre et le retira. Dans la nuit, le sultan fut très-agité.

Hier matin, il entra en fureur en voyant sur le Bosphore les stationnaires étrangers se couvrir de pavois. Ils fêtaient la Pentecôte et l'anniversaire du Statut italien.

On suppose que le sultan vit dans cette manifestation la preuve de la reconnaissance de son successeur comme empereur des Ottomans, par les gouvernements étrangers. Quoi qu'il en soit, il effraya son entourage par les éclats de sa colère. Puis il redevint calme, et vers neuf heures, il demanda un miroir et des ciseaux.

Il voulait, disait-il, égaliser sa barbe suivant son habitude. Sa mère, qui avait de sinistres pressentiments, lui fit donner de tous petits ciseaux, persuadée qu'avec cet instrument il ne pouvait s'ôter la vie. Elle se rendait bientôt auprès de lui. De la main gauche il tenait le miroir, et avec la main droite armée des ciseaux il taillait sa barbe. Abdul-Aziz pria sa mère de faire chauffer le bain. Elle lui dit qu'elle allait donner des ordres. Non, insista-t-il ; veuillez vous-même à ce que la chose soit faite et bien faite. Elle était à peine sortie, qu'il ferma à clef, en dedans, la porte du salon dans lequel il se trouvait.

Cependant les esclaves ne le voyant pas sortir, ne l'entendant pas les appeler en frappant dans ses mains, comme il faisait d'habitude, à chaque instant, prirent peur et prévinrent ses femmes. L'une d'elles se jeta sur la porte de l'appartement et le supplia d'ouvrir. Pas de réponse. Epouvantée, elle fit jeter bas la porte, et on vit le sultan étendu sur le sofa couvert de sang et mourant.

Sa mère le prit dans ses bras, cherchant à fermer avec ses mains les blessures qu'il s'était faites aux bras. Alors, dans cette maison où expirait misérablement cet homme qui, la veille, était le maître absolu d'un grand empire, il y eut une scène affreuse. Les femmes s'enlangantaient les mains à briser les carreaux des fenêtres pour appeler au secours. D'autres s'arrachaient les cheveux et poussaient des hurlements qui furent entendus sur l'autre rive du Bosphore. Les marins des cuirassés qui sont mouillés en face de la maison accouraient en toute hâte. Le ministre de la guerre, Hussein-Avni-Pacha, qui demeure non loin, arrivait bientôt après. Plusieurs médecins venus du village et du palais prodiguaient leurs soins à l'infortuné Abdul-Aziz. Tout fut inutile. Il rendait bientôt le dernier soupir, sans avoir prononcé une parole. Auprès de lui étaient les ciseaux ensanglantés dont il s'était servi pour se suicider. Dès qu'il fut mort, sa mère, ne voulant pas lui survivre, s'est jetée vers la fenêtre. On a eu toutes les peines du monde à l'empêcher de se précipiter. On la garde encore à vue.

Abdul-Aziz s'est suicidé. Le fait est incontestable. Remarquez d'ailleurs qu'il aurait été matériellement impossible de l'assassiner en lui faisant les blessures, que porte son cadavre. Il aurait fallu pour cela plusieurs assassins.

Abdul-Aziz était fort ; il se serait défendu et il était au harem, c'est-à-dire auprès de sa mère, au milieu de ses femmes, de ses enfants, de ses esclaves, qui pour la plupart l'auraient couvert de leur corps, et, en tous cas, auraient crié, appelé au secours et porteraient aujourd'hui témoignage contre les meurtriers. Il faut noter encore que les musulmans, s'ils ont souvent tué des sultans, ont toujours répugné à leur donner la mort en répandant leur sang. Ils s'en débarrassaient en les étranglant.

LES OBSEQUES DE GEORGE SAND.

Quoi qu'en aient dit certains journaux, George Sand n'a pas été enterrée civilement.

Lorsqu'elle eut rendu l'âme, un conseil de famille s'assembla, qui se décida de faire passer sa dépouille par l'église ; mais comme elle ne s'était pas confessée, on avertit, de ce sujet, le curé de Nohant-Vic, lequel répondit :

“ Je consens à la cérémonie, sauf référence à Monseigneur.”

En conséquence, on dut s'adresser à M. de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges à qui fut envoyée la dépêche suivante :

Ma mère est morte ce matin. Je supplie Votre Grandeur, au nom de ma famille, de permettre à M. le curé de Nohant-Vic de l'enterrer religieusement.—Réponse payée.

SOLANGE CRÉSINGER SAND.

Il fut répondu immédiatement :

Monseigneur permet sépulture, si sacrements de l'église n'ont pas été refusés publiquement.

SAUTREAU.

Le cercueil, que couvraient entièrement deux grandes couronnes de pensées et d'œillets blancs, a été, après la cérémonie religieuse, porté au cimetière qui touche à la chapelle...

“ Ce cimetière, plein d'herbes et de fleurs des champs, sans trace d'allée ou même de sentier, est, dit le *Rappel*, une sorte de pré inculte d'où sortent çà et là des pierres et des croix portant des noms et des dates. A droite, au fond, une enclave carrée, prise sur le parc de Nohant et entourée d'une margelle de pierre, contient la sépulture du père et de la mère de Mme Sand et de ses deux petits enfants. Ce coin, ombragé de sapins, tout vert de feuillage et de plantes sauvages, est vraiment poétique et charmant ; une large porte est ouverte dans le mur même du parc : on est à la fois avec les morts et avec les vivants. C'est là que George Sand a voulu reposer près des siens.

“ Jeudi matin, à huit heures—deux heures avant sa mort—elle avait près d'elle Mme Lina Sand, Mme Solange, un de ses neveux et le docteur Favre ; elle a ouvert les yeux et, d'une voix faible mais distincte, elle a dit : “ Adieu ! dieu ! je vais mourir. ” Puis elle a repris : “ Verdre..... laissez verdure ! ” Ses enfants ont cru d'abord que le délire la prenait ; mais après une pause, elle a répété : “ Laissez verdure !..... ” et ces mots ont été les derniers qu'elle a prononcés. On s'est souvenu alors qu'elle n'avait pas été contente qu'on mit sur la tombe de ses petits enfants une croix et une pierre, et on a compris que celle qui a si bien aimé et si bien traduit la nature demandait qu'on laissât, pour tout monument, la verdure venir sur sa tombe.

Son dernier vœu sera rempli. On lui a creusé, entre son père et sa mère et ses petits-enfants, un cavcau sur lequel on laissera pousser toutes les herbes et toutes les fleurs.

Les obsèques de Mme George Sand qui ont eut lieu le 10, à midi, dans l'église de Nohant, au milieu d'une foule considérable, n'ont pas été favorisées par le temps. La pluie est tombée à torrents toute la matinée et pendant toute la cérémonie. Un grand nombre de paysans étaient, cependant, venus

dire un dernier adieu à la “ bonne dame.” Ils ont déposé sur son cercueil d'énormes bouquets de fleurs.

M. Maurice Sand conduisait le deuil. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Alexandre Dumas, le prince Napoléon et deux neveux de la défunte, MM. Cassamajou et Simonnet, substitut de Châteauroux.

L'enterrement a eu lieu dans le cimetière de Nohant, où Mme George Sand reposera près de son père, de sa mère et de ses petits enfants, à l'ombre des sapins qu'elle avait fait planter dans son jardin potager, qui n'est séparé du cimetière que par un mur.

M. Perigols, conseiller général, a prononcé un discours au nom du département.

M. Maurice a lu ensuite un autre discours écrit par M. Victor Hugo et dont voici le texte :

Je pleure une morte et je salue une immortelle.

Je l'ai aimée, je l'ai admirée, je l'ai vénérée ; aujourd'hui, dans l'auguste sérénité de la mort, je la contemple.

Je la félicite parce que ce qu'elle a fait est grand, et je la remercie parce que ce qu'elle a fait est bon. Je me souviens qu'un jour je lui ai écrit : Je vous remercie d'être une si grande âme.

Est-ce quo nous l'avons perdue !

Non.

Ces hautes figures disparaissent, mais ne s'évanouissent pas. Loin de là ; on pourrait presque dire qu'elles se réalisent. En devenant invisibles sous une forme, elles deviennent visibles sous l'autre. Transfiguration sublime !

La forme humaine est une occultation. Elle masque le vrai visage divin qui est l'idée. George Sand était une idée : elle est hors de la chair, la voilà libre ; elle est morte ; la voilà vivante. *Patuit dea.*

George Sand a dans notre temps une place unique. D'autres sont les grands hommes ; elle est la grande femme.

Dans ce siècle qui a pour loi d'achever la révolution française et de commencer la révolution humaine, l'égalité des sexes faisant partie de l'égalité des hommes, une grande femme était nécessaire. Il fallait que la femme prouvât qu'elle peut avoir tous nos dons virils sans rien perdre de ses dons angéliques : être forte sans cesser d'être douce : George Sand est cette preuve.

Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui honore la France, puisque tant d'autres la déshonorent. George Sand sera un des orgueils de notre siècle et de notre pays. Rien n'a manqué à cette femme pleine de gloire. Elle a été un grand cœur comme Barbès, un grand esprit comme Balzac, une grande âme comme Lamartine. Elle avait en elle la lyre. Dans cette époque où Garibaldi a fait des prodiges, elle a fait des chefs-d'œuvre.

Ces chefs-d'œuvre, les énumérer est inutile. A quoi bon se faire le plagiaire de la mémoire publique ? Ce qui caractérise leur puissance, c'est la bonté. George Sand était bonne ; aussi a-t-elle été haïe. L'admiration a une doublure, la haine, et l'enthousiasme a un revers, l'outrage. La haine et l'outrage prouvent pour, en voulant prouver contre. La huée est comptée par la postérité comme un bruit de gloire. Qui est couronné est lapidé. C'est une loi, et la bassesse des insultes prend mesure sur la grandeur des acclamations.

Les êtres comme George Sand sont les bienfaiteurs publics. Ils passent et à peine ont-ils passé que l'on voit à leur place, qui semblait vide, surgir une réalisation nouvelle du progrès.

Chaque fois que meurt une de ces puissantes créatures humaines, nous entendons comme un immense bruit d'ailes : quelque chose s'en va, quelque chose survient.

La terre comme le ciel a ses éclipses ; mais ici-bas, comme là-haut, la réapparition suit la disparition. Le flambeau qui était un homme ou une femme et qui s'est éteint sous cette forme, se rallume sous la forme idée. Alors on s'aperçoit que ce qu'on croyait éteint était inextinguible. Ce flambeau rayonne plus que jamais ; il fait désormais partie de la civilisation ; il entre dans la vaste clarté humaine ; il s'y ajoute ; et le salubre vent des révolutions l'agite, mais le fait croître ; car les mystérieux souffles qui éteignent les clartés fausses alimentent les vraies lumières.

Le travailleur s'en est allé ; mais son travail est fait.

Edgar Quinet meurt, mais la philosophie souveraine sort de sa tombe et, du haut de cette tombe, conseille les hommes. Michelet meurt, mais derrière lui se dresse l'histoire traçant l'itinéraire de l'avenir. George Sand meurt, mais elle nous lègue le droit de la femme puisant son évidence dans le génie de la femme. C'est ainsi que la révolution se complète. Pleurons les morts ; mais constatons les événements ; les faits définitifs surviennent grâce à ces fiers esprits précurseurs. Toutes les vérités et toutes les justices sont en route vers nous, et c'est là le bruit d'ailes que nous entendons.

Acceptons ce que nous donnent en nous quittant nos morts illustres ; et, tournés vers l'avenir, saluons, sereins et pensifs, les grandes arrivées que nous annoncent ces grands départs.

VARIÉTÉS.

LE PÉTROLE.

Dans une de mes courses en Pennsylvanie, je prenais une nuit à Pittsburg le chemin de fer qui remonte la vallée de l'Alleghany. Deux jeunes Français qui étaient avec moi, l'un secrétaire, l'autre attaché à la légation de la France à Washington, fort peu rassurés à la vue des compagnons de voyage que le sort semblait nous réserver, demandèrent un *sleeping car*, sorte de wagon de luxe où, moyennant une légère redevance, on peut voyager dans un isolement relatif et passer la nuit dans un bon lit. Il leur fut répondu que le chemin de l'Alleghany ne jouissait pas de ce confort, et nous primes démocratiquement et résolument notre place à côté de ces hommes à mine rébarbative qui plaisaient si peu à mes deux compagnons ; ils étaient chaussés de grosses bottes où s'engouffrait le pantalon, que surmontait pour tout vêtement une chemise de flanelle au col défait, découvrant une poitrine hâlée. Autour d'une ceinture de cuir serrée à la taille plus d'un avait mis en évidence son revolver. Ils causaient très haut, se passaient fraternellement de l'un à l'autre, à instants rapprochés, un bidon de whisky. Très tard ils s'endormirent et bientôt ronflèrent bruyamment. Où allaient-ils ? Comme nous aux mines de pétrole, à Oil-City, la ville de l'huile, où nous fûmes charmés de les perdre au matin.

Les compagnons de route dont le ciel venait de nous débarrasser si fort à propos étaient les derniers représentants de ces aventuriers de toute espèce, si nombreux aux premiers temps de la *Pétrolie*, et qui apportèrent là tant de germes de désordre. Aujourd'hui toute trace d'agitation a disparu de ces parages, et l'exploitation du pétrole s'est d'abord cantonnée plus au sud. Oil-City, Titusville, Tidioute, Pithole, Franklin, et nombre d'autres centres industriels, naguère si turbulents, sont devenus des lieux relativement paisibles. Plus d'une de ces importantes cités est passée du reste par des alternatives inouïes, quelquefois subites, de prospérité et de décadence, et Pithole, la ville-champignon, poussée en un jour, Pithole, qui a eu ses hôtels, son théâtre, ses journaux, ses églises, Pithole, née d'hier, qui a fait un moment tant de bruit, a été si populeuse, si remuante, est déjà une ville fossile. Elle a perdu tous ses habitants, et si quelque Pitholien lui est né, cet honorable citoyen aura un jour quelque peine à retrouver sa ville natale. Qu'on ne croie pas que pour cela le pétrole ait disparu ; il a seulement changé de place. Les gîtes naguère si productifs se sont peu à peu épuisés, mais on en trouve chaque jour de nouveaux, et plus fertiles encore. La production de l'huile a augmenté dans des proportions auxquelles les plus enthousiastes étaient loin de s'attendre. Elle a triplé en six ans, de 1867 à 1873, et atteignait alors 10 millions de barils, de près de 200 litres chacun. Cet énorme volume d'huile était fourni par 4,250 puits, dont quelques-uns donnent jusqu'à 1,200 barils par jour. Au prix de 8 francs le baril, prix dérisoire, puisqu'on l'a payé jusqu'à 35, c'est encore 10,000 francs de revenu quotidien, presque sans bourse délier ; le puits une fois foré, les frais sont nuls. En 1875, allant de Meadville (nord de la Pennsylvanie) dans la région actuelle de l'huile, je cons-

tatais une nouvelle activité dans l'exploitation et la découverte des sources, et, je dois le dire, un nouveau progrès dans la vie sociale de ces districts. Comme dans la Californie, qui fut, elle aussi, si troublée, tout y était peu à peu rentré dans l'ordre normal.

C'est ainsi que vont d'ordinaire les choses dans les régions minières aux Etats-Unis. Le pays des sources de pétrole, sauvage et accidenté, au début presque inaccessible, la vie étrange qu'on y menait aux premiers temps de la fièvre de l'huile, le rendement fabuleux de certains puits, les étonnantes fortunes faites et défaites en un jour, les folies de la spéculation dépassant toute limite, le jeu effréné, les disputes sanglantes, les incendies incessants ; que l'inflammation du pétrole rendait encore plus terribles. Oil-City brûlée en une nuit de fond en comble avec tout son stock d'huile, une autre fois une débâcle de glaces sur la rivière Alleghany entraînant tous les barils amarrés au quai, tout cela est encore présent à la mémoire de chacun.

Ce district commença surtout d'être connu en 1859, le jour où près de l'endroit où est aujourd'hui Titusville, le colonel Drake eut l'heureuse idée d'appliquer la sonde à la recherche de l'huile minérale. Elle s'épanchait auparavant en divers points de la surface, et on la recevait sur des couvertures de laine, d'où on l'extrayait assez péniblement. On l'appelait l'huile de Senecas, du nom de la tribu indienne qui habita longtemps cette contrée, et on la croyait bonne seulement à un grossier éclairage ; on l'employait aussi à lubrifier les machines et à la guérison des rhumatismes et de quelques autres maladies ; encore n'était-ce qu'un remède de bonne femme, appris des sauvages. Jadis les pionniers français du Canada, les colons anglais de l'Atlantique étaient passés successivement près de ces sources sans s'y arrêter autrement qu'en curieux, et en avaient abandonné la maigre exploitation à la confédération iroquoise, dont les Senecas formaient une branche. Qui aurait osé prédire alors qu'il y avait là une richesse cachée d'où sortiraient les millions par centaines ? C'est ce qui eut lieu cependant de l'emploi hardi de la sonde et bientôt des torpilles souterraines à la recherche de l'huile révéla sous le sol de véritables lacs du liquide bitumeux. Alors la Pétrolie devint comme une Californie nouvelle vers laquelle accoururent tous les pionniers en quête de dollars et tous les chercheurs d'aventures.

Les gîtes de pétrole sont tous accumulés dans la Pennsylvanie occidentale, dans les trois comtés de Venango, de Clarion et de Butler. La Pennsylvanie, qui produit presque tout le charbon et le fer des Etats-Unis, a véritablement le monopole de l'huile de pierre, et l'on ne saurait opposer à ses gîtes de pétrole ceux qu'on a usqu'à présent essayé d'exploiter dans l'Ohio, la Virginie occidentale et l'Etat de New-York, sur des directions parallèles, sinon au voisinage des précédents. Récemment toutefois on annonçait le forage d'un puits à Warren (Ohio), d'où le pétrole serait sorti en abondance. Les gîtes de l'Illinois, du Missouri et même ceux du Canada, assez productifs, mais dont l'huile est d'une qualité inférieure, ne sauraient non plus être comparés aux gîtes pennsylvaniens, encore moins ceux du Kentucky, du Tennessee, de l'Indiana, à peine explorés. Toute l'Amérique du Nord semble d'ailleurs être imprégnée de pétrole, car on a également signalé l'existence de l'huile minérale dans le Texas, le Colorado, l'Utah, la Californie.

L'alignement que semblent suivre les sources souterraines jointes en Pennsylvanie par la sonde court du nord-est au sud-ouest, comme la crête des monts Alleghany, ou l'axe moyen de la rivière du même nom. Au nord des points primitivement occupés, dans la vallée d'Oil-Creek (le ruisseau de l'huile), les sondages ont été stériles ; mais vers le sud on a toujours rencontré et l'on rencontre encore des sources nouvelles de plus en plus abondantes, et avec elles des amas d'eau salée et de gaz combustible qui accompagnent d'ordinaire l'apparition de l'huile. Celle-ci git dans un terrain de grès sableux et de schistes argileux et feuilletés, et semble occuper d'immenses crevasses dans les grès. Généralement la sonde traverse, à des profondeurs variables, trois bancs de grès imprégnés d'huile et de gaz, dont le dernier est le plus riche en huile. Le gaz, recueilli par un tube spécial dans le trou de sonde est presque toujours utilisé comme combustible dans le foyer de la petite machine à vapeur locomobile qui dessert le *derrick*. On appelle ainsi la charpente pittoresque composée de quatre montants élevés, surmontés d'une poulie, dans la gorge de laquelle passe la corde

qui sert à manœuvrer les outils de sondage. Le trou foré, le pétrole monte jusqu'à une certaine hauteur, et souvent coule de lui-même à la surface, où il jaillit comme une source artésienne. Quand il ne franchit pas le niveau du sol, une pompe mue par la locomobile l'amène au jour. Dans les deux cas, il vient se déverser dans une grande cuve extérieure. Les puits sont très rapprochés, et quelques-uns ne fournissent pas de pétrole. On ne démolit jamais les charpentes, et elles donnent à tout le district de l'huile un aspect caractéristique.

Les géologues ont bien longtemps discuté et discuteront peut-être longtemps encore sur l'origine du pétrole. Ceux-ci, disciples des platoniciens du passé, l'attribuent à une cause ignée et volcanique; ceux-là, plus près de la vérité, n'invoquent que des causes neptuniennes. Le pétrole n'est que de la houille liquide. On le trouve dans des terrains d'un âge fort peu antérieur ou contemporain de celui du terrain houiller, et de composition à peu près identique des argiles, des schistes, des grès. On a affaire à de véritables nappes, à des bassins, à des lacs, à des fleuves d'huile, alignés sur un axe géométrique, au moins pour les gîtes pennsylvaniens, et non à des nids, à des amas isolés, disséminés au hasard. Le pétrole n'est, comme la houille, que le produit d'une végétation disparue, mais qu'elle était cette végétation? Voici la réponse que faisait un jour à cette question un savant botaniste, M. Lesquereux, dans le cabinet même du regretté Agassiz à Cambridge, Massachusetts. "Le pétrole, disait-il, n'est comme la houille que le produit de la décomposition lente de matières végétales, avec cette différence que les plantes qui ont concouru à former la houille étaient des plantes terrestres à tissu fibreux, et que ce tissu ne peut jamais disparaître, même dans la carbonisation artificielle, comme on le voit par le charbon de bois. Au contraire les plantes qui ont concouru à la formation du pétrole étaient des plantes marines, à texture purement cellulaire. Dans la décomposition de ces plantes, toute trace du tissu primitif a disparu, et la matière bitumineuse seule est restée, imprégnée dans le grès, les schistes, ou accumulée dans des cavités souterraines. Et cela est si vrai que des empreintes de plantes marines ou fucoides, les varechs, les fucus, les algues de ces mers primordiales du globe, se retrouvent dans les grès, les calcaires, les ardoises qui accompagnent les dépôts de pétrole. Les gaz produits par la décomposition de ces végétaux marins sont également demeurés emprisonnés avec la matière huileuse, et l'eau salée elle-même, qui se retrouve avec ces gaz et l'huile minérale, n'est que le résidu des eaux marines qui couvraient alors la partie du sol où pullulaient ces fucoides.

Qu'a-t-il fallu pour retenir, pour emmagasiner souterrainement tous ces produits? Un lit de roches argileuses, imperméables, qui s'est formé au-dessus d'eux. Quand la sonde déchire quelque part ce bouchon naturel, l'huile, le gaz, l'eau salée, montent par degrés comme fait une source artésienne. On ne peut véritablement opposer aucune objection sérieuse à ces preuves fournies par l'éminent botaniste Lesquereux; compatriote d'Agassiz et émigré comme lui aux Etats-Unis en 1847, il a contribué comme lui à donner à la science américaine cette allure à la fois si originale et si piquante.

Le pétrole brut de Pennsylvanie était naguère versé à l'orifice des sources mêmes dans des barils de bois qui servaient au transport. Il se perdait en route une grande quantité d'huile par le coulage; en effet les chemins mal entretenus, fatigués sur un parcours incessant, étaient presque impraticables en hiver, et la population charretière était la plus mauvaise, la plus ignoble, la plus dangereuse qu'on pût voir. On a remédié à tous ces inconvénients en faisant passer directement le pétrole des puits de réception installés sur les sources dans des conduits en fer qui courent à la surface du sol et amènent l'huile, refoulée par des pompes, si besoin est, jusqu'aux gares les plus voisines. Ces lignes ou tuyaux rappellent celles dont on fait usage dans quelques unes des sucreries de betterave du nord de la France pour transporter le *vesou*, le premier jus sucré, aux usines centrales de distillation et d'évaporation. Un des conduits de pétrole en Pennsylvanie part de Millerstown, le centre actuel de la production de l'huile dans le comté de Butler, et va jusqu'à Pittsburg, sur une longueur de 60 kilomètres; une autre rejoint Karns City à Harrisville, station du chemin de fer *Shenango and Alleghany*: celle-ci n'a que 30 kilomètres. Quatre immenses cuves en bois découvertes, établies sous les arbres d'une forêt voisine de la station, reçoivent le pétrole brut, tel qu'il sort des puits. L'huile, verdâtre, puante,

coule lourdement, remplissant l'air de ses émanations. Aucune surveillance, une pancarte, seule avertit le passant qu'il est défendu de fumer. De ces cuves, de nouveaux tuyaux descendent vers la station, où se trouve des réservoirs cylindriques, ayant la forme de chaudières horizontales à vapeur, et une capacité de 85 barils. Ils sont montés sur les châssis à roues, passent successivement devant le tuyau d'où s'écoule le pétrole, et s'emplissent; puis le train part, emportant chaque fois vers Cleveland, Pittsburg, New-York, où sont les plus vastes raffineries de pétrole, une vingtaine de ces grands réservoirs. C'est par ces moyens ingénieux qu'on a assuré le transport à la fois économique, rapide et sûr du pétrole, et le temps semble bien loin où les barils s'en allaient péniblement sur des charrettes rejoindre la rivière Alleghany par les routes de terre aux ornières profondes, puis descendaient en radeau jusqu'à Pittsburg au moment des hautes eaux.

Pittsburg est resté le centre le plus important de la raffinerie du pétrole; mais Cleveland lui dispute la palme...

On calcule que, sur les 10 millions de barils produits en 1873 par les Etats-Unis, le tiers a été consommé sur place et les deux-tiers exportés. Depuis les premiers temps de l'extraction de l'huile, la même proportion existe entre la consommation et l'exportation américaines. C'est principalement à l'éclairage que tout le pétrole est employé. L'exploitation de l'huile minérale a fait presque entièrement renoncer à l'usage de l'huile de baleine, et la pêche de cet important cétacé a considérablement diminué depuis quinze ans.

Quelques esprits chercheurs, frappés de l'abondance toujours plus grande de la production du pétrole, ont imaginé de l'appliquer brut au chauffage des chaudières à vapeur et des foyers métallurgiques. Volontiers ils ont vu en lui, devant l'inépuisable fécondité des sources pennsylvaniennes et l'importance que pourraient prendre un jour les gîtes analogues des Etats-Unis, du Canada, des Apennins, du Caucase, de la Birmanie, le combustible de l'avenir. Il est facile de les détromper. S'il est vrai qu'un poids donné de pétrole fournit à peu près deux fois plus d'effet calorifique que le même poids de houille, et relativement ne coûte pas plus cher, qu'est-ce que tout le poids de pétrole que peut produire le monde entier, ce poids, fût-il deux fois plus considérable que tout ce que la Pennsylvanie fournit aujourd'hui, devant la seule quantité de houille qu'extrait la Grande-Bretagne? Ces deux poids sont respectivement dans le rapport de 1 à 125, c'est-à-dire que tout le pétrole produit par les Etats-Unis est à peine équivalent en poids à 1 million de tonnes, quand la Grande-Bretagne seule produit 125 millions de tonnes de charbon. Il n'y a donc aucun espoir ni aucune crainte à concevoir de ce côté, et jamais le pétrole ne détrônara la houille dans les emplois calorifiques et mécaniques, ni même dans la fabrication du gaz. Aucune des nombreuses expériences partout tentées à ce sujet n'a jamais réussi économiquement, et ce n'est que pour des cas très-particuliers que l'on peut prévoir que le pétrole arrivera quelque jour à se substituer avec avantage à la houille. L'empereur Napoléon III, qui apportait dans les recherches scientifiques, pour lesquelles il croyait avoir une aptitude spéciale, le même esprit mystique et bizarre que dans ses combinaisons politiques et sociales, avait songé un moment à appliquer le pétrole aux usages industriels. Il avait chargé un membre de l'Institut de poursuivre ces recherches pour son compte, et il monta un jour sur une locomotive chauffée au pétrole qui l'emporta au camp de Châlons. Si cet essai eût réussi, on eût bientôt chauffé la flotte avec l'huile minérale. Tout cela s'en est allé en fumée.

On peut se demander ce qui serait arrivé dans quelques autres contrées, si la nature leur avait si généreusement départi les richesses souterraines qu'elle a réservées aux Etats-Unis. Certains pays auraient-ils tiré parti de ces trésors cachés d'une manière aussi décisive et aussi rapide? Il est permis d'en douter quand on voit le misérable état où l'Europe laisse ses mines de houille, car celles des Asturies, de la Vieille Castille et de la province de Léon sont peut-être aussi riches que les mines de Pennsylvanie. Il ne faut point oublier que, si la nature a beaucoup fait pour les Etats-Unis, les hommes ont aidé et les institutions aussi au développement de ces merveilleuses contrées. En Amérique, l'individu est partout, l'Etat nulle part; jamais l'activité du citoyen n'est gênée dans son expansion native. Les administrations, les bureaux, quand ils se montrent, c'est pour venir en aide au travail industriel, c'est pour l'éclairer par des rapports, des statistiques, des publications soigneusement élaborées, aucunement pour le gêner par ces formalités minutieuses et lentes dont la plupart des nations latines ont conservé pieusement la tradition. Là,

bas, rien ne reste dans les cartons, tout en sort, et promptement, à l'heure voulue. "Je n'ai pas besoin de vous communiquer mes statistiques, disait un ministre des travaux publics sous le second empire à l'un de nos industriels, je les fais non pas pour vous, mais pour m'en servir contre vous." Aux Etats-Unis, qui oserait tenir un pareil langage? C'est pourquoi l'initiative individuelle fait là-bas de si grandes choses, et a donné notamment à l'exploitation de la houille, du fer, du pétrole, cette impulsion féconde dont nous venons de constater les résultats surprenants. Le progrès ne s'arrêtera pas, et le jour n'est pas éloigné, on l'a vu, où la Grande-Bretagne elle-même devra baisser pavillon devant les Etats-Unis pour la production de la houille et du fer. Quant à la première place dans l'extraction du pétrole, il est probable qu'aucune contrée au monde ne pourra jamais la disputer aux Etats-Unis. Et la nature n'a pas tout fait pour cela; les institutions politiques et le caractère national y ont une certaine part. C'est ainsi qu'une fois de plus se vérifie ce mot si vrai de Montesquieu, que les colonies prospèrent non pas seulement en raison de leur fécondité, mais aussi et surtout en raison de la liberté dont elles jouissent.

L. SIMONNIN.

ENTRE TURCS ET CHRÉTIENS.

Depuis qu'il est question d'ouvrir une ère nouvelle à la Turquie, on voudrait connaître exactement ce que le libéralisme turc peut accorder de concession aux chrétiens.

Pour préjuger à coup sûr en cette question essentielle, dit le correspondant du *Temps*, il s'agit de savoir ce que le Turc le plus libéral pense, en son for intérieur, du chrétien soit indigène, soit étranger.

Tout musulman, qu'il soit instruit ou qu'il soit ignorant, nourrit toujours et en tout cas pour le chrétien un sentiment de dédain qui se transforme facilement, surtout dans la basse classe, en un sentiment de haine. Examinons les faits de l'existence quotidienne. Jamais un Turc, Midhat-Pacha lui-même qui est un modèle, un paragon de libéralisme, ne saluera un chrétien comme il salue un musulman.

Le salut turc (*lsemena*) consiste à abaisser la main droite et à la relever jusqu'aux lèvres et au front. De même que notre coup de chapeau, il donne la mesure exacte du degré de considération que l'on accorde à l'individu qu'on salue. Plus la main s'abaisse vers la terre, plus le salut est respectueux; dans le salut accordé au chrétien, la main ne descend pas au-dessous de la poitrine. Quel que soit le personnage chrétien qu'il doit saluer, le musulman le saluera toujours cavalièrement. Il y a mieux.

Tout musulman croit que chacun de nous, ou pour mieux dire, chacun d'eux a un ange et un démon qui ne le quittent jamais. L'un, l'ange du bien, se tient à sa droite. Quant à l'ange du mal, au démon, il se tient à sa gauche. De là cette règle qu'il est impoli de saluer de la main gauche. Or, à chaque instant, le musulman saluera le chrétien de la main gauche, ce qu'il ne fera jamais pour un musulman. Minuties, détails insignifiants, dira-t-on. Nullement. C'est précisément la connaissance de ces minuties ignorées de la plupart des Européens qui donne la clef de ce monde musulman inconnu, qu'il serait temps d'étudier par le menu, d'analyser avec un soin extrême. Souvent nous avons vu des pachas dans l'obligation de recevoir un chrétien de distinction et d'aller à sa rencontre. Que font-ils pour concilier leur devoir de fonctionnaires avec leur conscience de musulman? Ils partent du pied gauche. Ce n'est pas là une plaisanterie, mais une simple observation de ce que nous voyons chaque jour.

L'exemple plus curieux que j'aie constaté dans cet ordre de faits m'a été fourni par un cheikh arabe. Quand il se trouvait en compagnie de chrétiens, non pour son plaisir bien

entendu, mais par nécessité, il fermait obstinément son œil droit, ne regardant ainsi les infidèles que de l'œil gauche, du mauvais œil. Il est vrai que le cas est rare, mais il existe. Nous ne comprenons plus guère en Europe ce fanatisme étroit et tenace. Raison de plus pour l'étudier, alors surtout qu'il est question de placer les chrétiens sur le même pied que les musulmans.

Le titre d'*effendi* appartient de droit aux sectateurs de l'Islam. On le donnera au plus humble parmi les croyants pourvu qu'il sache lire et écrire par à peu près. On dira aussi *effendi* à un chrétien, mais seulement lorsqu'il aura un emploi du gouvernement, et encore alors avec toute sorte de restrictions mentales. Quant à la masse des chrétiens de tout rang, on les appellera *signor*, *tchorbardji* (notable), *captan* (capitaine), bien qu'ils n'appartiennent pas à l'armée.

Tous ces termes ont une signification très nette de mépris à laquelle, bien entendu, la plupart des *Frenks* (chrétiens étrangers) ne prêtent aucune attention.

Alors que j'ignorais les langues et les usages de ce pays où j'étais nouveau venu, il y a de cela quelques années, je causais avec un Arménien très-intelligent des conditions meilleures faites aux chrétiens. Je possédais mon hattischerif et mon hattihoumaïoum sur le bout du doigt. J'appuyais mon argumentation du texte des iradés et des décrets accordant des libertés aux communautés non musulmanes. Lui, cependant se taisait; surpris de son silence, je lui en demandai l'explication. Que vous dirai-je? répondit-il.

Tous les Européens font comme vous; ils jugent ce pays sans le connaître. C'est là notre malheur. Vous voulez savoir, voici la vérité. Avant la guerre de Crimée, si je me trouvais chez un pacha et qu'il frappait dans ses mains pour demander son tchibouk, je me précipitais et je le lui apportais moi-même. Depuis la guerre, lorsque je me trouve dans une situation identique, je continue à me précipiter, non plus, il est vrai, pour apporter le tchibouk, mais pour appeler le domestique. Voilà ce que nous avons gagné, nous chrétiens, à l'intervention de l'Europe dans nos affaires. Mon interlocuteur ne disait que trop vrai.

Le General Beauregard.

Après la guerre, le général Beauregard rentra sans bruit dans la vie privée, et, malgré de pressantes sollicitations, refusa d'en sortir pour servir à l'étranger. Les premières lui vinrent de la Roumanie. En 1866, cette principauté, qui venait d'être le prince Charles de Hohenzollern, et qui craignait une agression de la Turquie, cherchait un officier-général distingué pour le mettre à la tête de son armée. M. de Balatchano, qui représentait alors la Roumanie à Paris, reçut la mission confidentielle de savoir du gouvernement impérial s'il autoriserait un général de division français à accepter ce poste. L'empereur ne crut pas devoir le faire. A ce moment, le général Beauregard venait d'arriver à Londres; on pensa aussitôt à lui, et l'auteur de ces lignes fut chargé d'aller lui faire part des dispositions du gouvernement roumain. Il avait reçu carte blanche et devait dire au général que ses conditions, quelles qu'elles fussent, étaient acceptées. Il le lui dit, mais ne put le décider. Le général, dont cependant la position était alors rien moins que brillante, déclara qu'il ne voulait point séparer sa cause de la Louisiane et qu'il retournerait y vivre et y mourir. La simplicité avec laquelle ces sentiments furent exprimés nous a profondément touché.

Le général Beauregard est un des rares rebelles qui n'ont point encore été complètement amnistiés; mais il a demandé récemment au Congrès de le relever des incapacités dont il a été frappé, et il n'y a pas de doute que cette faveur lui sera accordée. Il est actuellement président d'une Compagnie de chemin de fer et vit, à la Nouvelle-Orléans, tranquille et honoré, entouré de l'affection de cette population franco-louisianaise au sein de laquelle sa famille a toujours vécu, jouissant du respect et de l'estime de ceux qui furent ses enne-

mis, et qu'il ne considère plus aujourd'hui que comme des concitoyens.

Les heures que ses préoccupations professionnelles lui laissent, il les consacre à une institution, récemment fondée à la Nouvelle-Orléans, pour y entretenir la pratique de la langue française et le souvenir des choses françaises : l'Athénée louisianais, dont la présidence d'honneur lui a été décernée à l'unanimité. Il y trouve le culte des traditions dont lui et les siens ont été bercés et y donne l'exemple des simples et mâles vertus d'un soldat qui ne connut jamais de faiblesse et qui peut dire, comme Bayard, à côté duquel ses ancêtres ont combattu : *Sans peur et sans reproche.*

NOUVELLES DIVERSES.

—Au 1er mai 1875, la population de San-Francisco était de 230,132, habitants ; cette année, elle est de 272,345, ce qui donne pour 1876 une augmentation de 42,213 âmes.

—VENTE D'UNE FEMME.—Le *Liverpool* rend compte d'un marché fort intéressant, conclu à Warrington, vendredi dernier. L'article vendu était une femme de vingt-six ans, de bonne apparence, dit le journal. Son amant, un laboureur, nommé Clayton, désirant se mettre en règle avec la justice et le mari, on appelle le mari, Wells, forgeron, qui donna devant le comptoir du *public house* toutes les autorisations nécessaires. Quand au prix, il n'en exigeait aucun ; mais Clayton, ferré sur la loi, déclara que sans prix d'achat il n'y avait pas de vente et le prix fixé fut d'un demi-gallon de bière, qui fut consommé séance tenante, et auquel mistress Wells, enchantée de devenir mistress Clayton, en ajouta un second de son plein gré. Après quoi les poignées de main furent échangées, Wells retourna à son ouvrage et Clayton emmena son acquisition.

Ce fait se rapporte à une croyance populaire, d'après laquelle de pareilles ventes sont légales, et que l'acheteur peut légalement, comme entendait le faire celui de Warrington, épouser la personne ainsi acquise. Sous le règne de Marié Tudor, le 24 novembre 1553, le prêtre Cheken fut promené publiquement, par la ville, dans une charrette, pour avoir vendu sa femme à un boucher. Cette erreur populaire, qui paraît remonter à d'anciens usages saxons, dont l'interprétation s'est modifiée, s'est trouvée en quelque sorte légalisée après la guerre de 1815, lorsque nombre de soldats, en revenant au logis ont trouvé des remplaçants conjugaux en possession et n'ont en rien de mieux à faire que, de se déclarer désintéressés pour une somme d'argent ; la loi, était de son côté, obligée de fermer les yeux.

—D'après une statistique qui vient d'être faite, il y a sur tout le globe neuf villes possédant plus de 1 million d'habitants, douze de 1 million à 500,000, vingt de 300 à 400,000 ; trente-trois de 100 à 200,000, et enfin cent soixante-dix de 100,000.

La population de toutes ces villes réunies représente un total de 50 millions d'habitants, soit la 28^e partie de la population de la terre.

La population moyenne d'une ville est : en Angleterre, de 47,770 habitants ; en France, de 32,251 ; en Prusse, de 19,685 ; en Suède, de 5,849.

A Saint-Petersbourg il y a une moyenne de 52 habitants par maison, 49 à Vienne, 32 à Berlin et 8 à Londres. On sait que dans cette dernière ville les maisons ont en général de peu d'élévation et que dans les faubourgs on ne trouve guère que des maisons à deux ou trois étages tout au plus.

—LA CONSOMMATION DU PAPIER AUX ETATS-UNIS.—D'après une statistique dressée par le docteur Rudal, la quantité de papier de tout genre : de chanvre, de lin, de paille, de jute, de riz, qui est produite et consommée chaque année aux Etats-Unis atteint le chiffre colossal de 900 millions de kilos. La moitié de cette énorme quantité est employée pour l'imprimerie, le sixième pour l'écriture manuelle, et le reste pour divers usages.

La consommation se répartit ainsi qu'il suit :

Les gouvernements en emploient 100 millions de kilos, les écoles 90 millions, le commerce 120 millions, les industries 90 millions, lettres et correspondances privées 50 millions, et l'imprimerie le reste, soit 450 millions. Les journaux prélèvent 300 millions à eux seuls, soit par jour plus de 750,000 kilos.

L'industrie du papier occupe dans 3,060 manufactures, 90,000 hommes et 180,000 femmes. Il faut y joindre 100,000 personnes qui recueillent les lambeaux et les débris de papier.

Actuellement les Etats-Unis n'importent que 1,500,000 kilos de papier.

—SUISSE.—On écrit de Berne le 13 mai :

D'après le tableau que vient de publier le département militaire fédéral, l'élite de l'armée fédérale comptait au 1er janvier 1875, 115,000 hommes répartis comme suit dans les huit divisions. L'état-major et la section des chemins de fer, 54 ; les corps de troupes combinées, 4,0 ; infanterie, 95,662 ; la cavalerie, 2,468 ; artillerie, 13,363 ; le génie, 1,900 ; le corps de santé, 1,018 ; l'administration, 108 ; le service judiciaire, 20 et le secrétariat, 20.

Le landwehr comportera un chiffre aussi considérable, en sorte que l'armée fédérale peut être évaluée de 220 à 230,000 hommes, sur une population de 2,720,000 habitants, c'est-à-dire à peu près un soldat par 8 habitants. C'est le chiffre le plus élevé après l'Etat du Monténégro qui, sur 130,000 habitants, peut mettre 25,000 soldats en ligne.

POÉSIE.

A MISS E. D.

Lorsqu'en ancien voisin qui conserve ses droits
Aux heures de travail chez vous j'entre, et vous vois
Assise et cultivant auprès de votre mère
Les arts, ces fruits si doux dont l'écorce est amère,
Et quo sur une main votre front s'appuyant,
Vous relevez vers moi ce grand oeil suppliant
Qui semble interroger à la fois et se plaindre,
Malgré moi je me sens triste et tout près de craindre
Que quelque préférence, un ruban, un baiser,
A votre jeune sœur donnés sans y penser,
Ou qu'une main distraite à la main qui la presse
Ne rendant pas toujours caresse pour caresse,
N'éveille en votre cœur un sentiment jaloux ;
Que ha vous croyant pas comprise autour de vous,
Vous n'en ayez dans l'âme une douleur secrète,
Dont votre oeil transparent est le seul interprète ;
Qu'un ver caché n'habite en ton sein, pauvre fleur !
Mais, sous la dent du ver la fleur perd sa couleur,
Mais le chagrin pâlit, et vous êtes si rose ;
Mais il fuit le plaisir, et que je vous propose
Quelque spectacle, un bal, vous voilà souriant,
Et l'enfant redevient joueur, insouciant.
Jeune Anglaise de l'Inde, oh ! dis-moi, je t'en prie,
D'où te vient par moment cet air de rêverie :
Ton cœur si pur encor, le sens-tu s'affliger
D'un amour qu'il inspire et ne peut partager ?
Je le sais, tu n'es pas, toi, de ces jeunes filles
Pareilles au chasseur qui va par les charnelles,
Tirant sur le feuillage, et qui ne cherche pas,
Lorsqu'il a le gibier qu'il faut à son repas,
Si quelque pauvre oiseau n'est point là, sur la route,
Trainant l'aile et perdant tout son sang goutte à goutte,
Qui chantait tout-à-l'heure, et qui doit oublier
Les gais repas du soir dans le rouge sorbier.
Et l'étang effleuré d'une aile aventureuse,
Et les bains au soleil dans le sable qu'on creuse,
Le nid bercé du vent sous les grands arbres verts,
Et les printemps si doux au sortir des hivers !—
Toi, tu n'es pas coquette, et si tu veux qu'on t'aime,
Ce n'est pas vanité, c'est pour aimer de même.—
Serait-ce que l'amour s'éveille dans ton cœur ?
Qu'entre tous les vaincus tombe aussi le vainqueur ?
Dis : est-ce amour, pitié, jalousie ou souffrance,
Ou bien que ta prunelle a plus de transparence,
Et que de longs cils noirs, tes yeux bleus recouverts,
Paraissent plus rêveurs pour être moins ouverts ?

DE WAILLY.

ANNONCES NOUVELLES.

HECTOR PAGEAU

SEUL AGENT

POUR LES MACHINES A COUDRE

RAYMOND,

No. 92, RUE ST. JEAN,

HAUTE-VILLE.

A toujours en mains un grand assortiment d'AIGUILLES pour toutes sortes de Machines à Coudre.

Québec, 24 juin 1876.—1m.

VINS, LIQUEURS !!

Vins de la Maison Duclos Freres

BORDEAUX.

Nazaire Turcotte

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, EN GROS

RUE DALHOUSIE.

Vient de recevoir directement de Bordeaux par le *Truch*, du vin français rouge et blanc, en bouteilles et demi-bouteilles, ainsi qu'en fûts, par barriques et demi-barriques, aussi, de l'absinthe Suisse, du Vermouth, etc.

Les vins blancs, de qualité exceptionnelle, se composent surtout de Sauterne et de Barsac. Le *Strethpey*, autre navire français, veu de la Charante, a apporté aussi une uae cargaison de cognac en fûts et en caisses de la fameuse maison QUANTIN & C^{ie}.

Ces vins et liqueurs sont en vente dans les principales maisons de la Cité.

Québec, 10 juin 1876.

BRITISH NORTH AMERICAN.**Maison de Rafraichissements**

SITUÉE

A la Canadiere

A un mille de distance du Pont Dorchester.

Les habitués du Delmonico et le public en général reront certains de trouver au British North American, les vins les mieux choisis et les meilleurs cigares. La nouvelle maison de de M. Thomas Lavallée est une maison de premier ordre, tout-à-fait exceptionnelle.

Québec, 10 juin 1876.

MOUNTAIN HILL HOUSE

(Ci-devant Hôtel Fréchette.)

94, Cote Lamontagne, Basse-Ville,
QUEBEC.

JOSEPH TRUDEAU,

Propriétaire.

Québec, 3 juin 1876.

DUQUET & DALLAIRE

Horlogers et Bijoutiers.

No. 179,**RUE ST. JOSEPH,****ST. ROCH.**

MM. Duquet et Dallaire viennent de recevoir leur dernière importation qui complète leur assortiment en

MONTRES ET BIJOUX,

EN OR ET EN ARGENT.

HORLOGES, ETC., ETC.

qu'ils vendent à très-bas prix.

Montres, Horloges et Bijouteries réparées et garanties.

Toute commande sera exécutée avec soin et promptitude.

DUQUET & DALLAIRE,

179, Rue St. Joseph.

Québec, 3 juin 1876.—1m.

J. & W. REID

No. 40, Rue St. Paul, Quebec.

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier Goudronné pour couvertures de maisons.

Papier à envelopper, Gris, Brun, Draké et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

Sacs de papier fait à la machine, pour épiceries et nouveautés, de toute qualité et de toute grandeur.

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre.

Enfin toutes sortes de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID,

Québec, 18 juin 1876.

PROGRES.

NOUVEAU MAGASIN

DE

CHAUSSURES,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Au No. 260, RUE ST. JOSEPH, vis-à-vis M. Frs. Laflamme, boulanger, et au No. 60, RUE DU PONT, ST. ROCH.

M. GEORGE BINET

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en main un assortiment considérable de CHAUSSURES FINES ET DE TRAVAIL, de la plus grande élégance et de la première qualité, qu'il vendra à très-bon marché.

Il est aussi prêt à recevoir des commandes pour des ouvrages de toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures, les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers; le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en main, telles que :

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

N. B.—Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir examiner nos chaussures et voir nos prix avant d'acheter ailleurs.

Québec, 24 juin 1876.—1m.

Au Bloc Brunet

COIN DES

Rue St. Joseph et de la Chapelle,

ST. ROCH.

L. N. HENAULT

Marchand de Nouveautés

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public que son importation du printemps est maintenant reçue et que tous les départements de ses magasins sont au grand complet.

SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX,

FLEURS,

ÉTOFFES A ROBES

ET A COSTUMES,

ETC., ETC.

DRAPS, TWEEDS, ETC.

Une visite est respectueusement sollicitée.

L. N. HENAULT.

Québec, 27 Mai 1876.



J. B. LALIBERTE,
CHAPELIER ET MANCHONNIER,
No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch,
QUEBEC.

A constamment en main-toutes sortes de
Chapeaux et Fourrures,
de toutes descriptions, confectionnés pour
Dames et Messieurs, dans le meilleur goût.
*Salle d'échantillons de Fourrures ouverte
tout le long de l'année.*
Québec, 24 juin 1876.—1m



EMILE JACOT,
IMPORTATEUR

— DE —

MONTRES ET BIJOUX FINS,
ARGENTERIES ET PENDULES,
ETC., ETC., ETC.

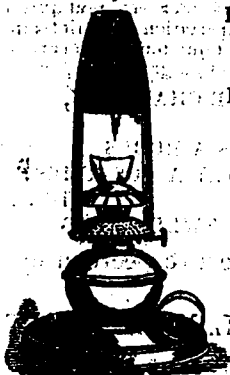
No. 37,  No. 37,
RUE de la COURONNE,
ST. ROCH, QUEBEC.

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses
pratiques et le public en général qu'il vient de
recevoir d'Europe un assortiment considérable
de Montres, en or et en argent, bijouteries de
toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix
réduits.

AGENT D'AGENT
Pour les célèbres lunettes brevetées de Black
Québec, 27 Mai, 1876.—2m

P. O. Vallerand
IMPORTATEUR,
Cote Lamontagne, et 14 rue Notre-Dame
BASSE-VILLE.

LAMPES, FANAOUX, VERRERIES



Huile de Charbon,
Pétrole,
Kerosene,
Benzine,
Huile pour Machines,
Huile Noire.

AUSSI:
Globes,
Cheminées,
Abat-Jour,
Mèches,

ET AUSSI

Tous les articles nou-
veaux et améliorés
dans ce genre.

Québec, 27 Mai 1876.

VIN DE
QUININE
DE
CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :
La perte d'appétit,
Les dépressions morales,
La dispepsie,
La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES
Contrefaçons à bon Marché
Qui ne contiennent
NI QUININE,
NI SHERRY.

Le seul vin de Quinine véritable est
celui de

CAMPBELL

Nous n'avons rien à faire avec ces
imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T.
LeDroit, J. B. Z. Dubeau et Gingras &
Langlois.

Québec, 3 juin 1876.—6m

Edward Carbray

PAPETIERS

No. 62, Rue St. Paul, Basse-Ville,
QUEBEC.

SACS DE PAPIER,
BOITE EN CARTON,
BOITE A THÉ EN CARTON,
PAPETERIE,
FICELLE,
CORDAGE,
ETC., ETC.

L'assortiment est maintenant au com-
plet.

Une visite est respectueusement
sollicitée.

Québec, 10 juin 1876.—1 m.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE,
QUEBEC.

(BATISSE STADACONA.)

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

DUQUET & CIE,
Horlogers et Bijoutiers,



NO. 1  **NO. 1**
RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE,
QUEBEC.

Ont constamment en main un des meilleurs
assortiments de montres en or et en argent; bi-
jouteries et orfèvreries de toutes sortes.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

JEAN BLOUIN,
TAILLEUR,

No. 5, ESCALIER CHAMPLAIN, No. 5,
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Ayant été plusieurs années dans une des
premières maisons de Montréal et des Etats-
Unis comme premier tailleur et ayant toujours
satisfait ses pratiques, espère par là mériter
l'encouragement du public.

PRIX MODÉRÉS.

Québec, 24 juin 1876.—1m.

A. LAPOINTE,
CHAPELIER ET MANCHONNIER

Coin des rues Des Fossés et du Pont,
ST. ROCH.

On trouvera toujours à cet établissement
un assortiment des plus complets en Chapeaux
de Satin, de Feutre, de Paille et de tout autre
genre. Chapeaux de toutes sortes réparés avec
soin et promptitude.

La seule manufacture de chapeaux à Québec.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

LE REVEIL

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAIT LE SAMEDI.

Bureaux, 30, Rue St. Louis,
QUEBEC.

ABONNEMENTS

Les abonnements partent du 1er et du 15 de
chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00
Pour quatre mois.....1.00

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois.....\$0.75
Pour 3 mois..... 2.00
Pour 6 mois..... 3.00
Pour l'année..... 4.00
Chaque ligne additionnelle..... 0.10
Québec, 27 Mai 1876.

Imprimé et publié par A. Buies, propriétaire et ré-
dacteur-en-chef, 39, rue St. Louis, Haute-Ville,
Québec.